

**Zeitschrift:** Acta Tropica  
**Herausgeber:** Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)  
**Band:** 10 (1953)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Médecine et vodou en Haïti  
**Autor:** Métraux, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-310454>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Médecine et vodou en Haïti.

Par A. MÉTRAUX.

(Reçu le 30 avril 1952.)

J'ai utilisé pour cette étude les renseignements recueillis au cours de l'enquête ethnographique que j'ai dirigée en 1948-1950 dans la Vallée de Marbial sous les auspices de l'Unesco. Parmi les collaborateurs qui m'ont assisté dans mes recherches, je tiens à mentionner les noms de Mademoiselle *Jeanne G. Sylvain*, de M. *Lamartinière Honorat* et de M. *Roger Mortel*, qui se sont tout spécialement intéressés au folklore religieux et médical.

La transcription des mots et des textes en créole offre quelques difficultés. Nous avons, en effet, le choix entre le système orthographique français, qui permet d'établir la correspondance immédiate entre un mot français et son équivalent créole, et le système phonétique, qui a pour lui l'avantage de la précision et de la simplicité. Comme cet article s'adresse à des lecteurs de langue française, j'ai fini par opter pour l'orthographe traditionnelle dans le corps du récit, mais j'ai conservé pour les mots d'origine africaine ou pour les textes créoles la transcription phonétique, évitant ainsi de donner l'impression que le créole est un français déformé. Les mots tels que zombi, houngan, houmfor, hounsi, dont l'usage s'est largement répandu dans la littérature, sont rendus selon leur forme traditionnelle.

L'orthographe phonétique employée ici est celle proposée par M. *Laubach*. L'ouverture ou la fermeture des voyelles est indiquée par un accent grave ou aigu, la nasalisation par un accent circonflexe, le son rendu en français par ain, in, ein est transcrit ê.

La paysannerie haïtienne est une société en pleine transition. Par ses traditions techniques et religieuses, elle se rattache encore dans une large mesure aux cultures africaines dont elle est issue, mais, aux éléments qu'elle a absorbés sur les plantations à l'époque coloniale, sont venues s'ajouter de multiples influences provenant des villes. Haïti est un petit pays et, même si les communications n'y sont pas toujours faciles, il comporte peu de régions qui soient réellement isolées. Le commerce, surtout celui que pratiquent les femmes, contribue à établir des rapports étroits entre les villes et les « habitations », qui accélèrent la sécularisation progressive des formes de pensée et des attitudes devant la nature. Croyances et pratiques magiques ont cédé ou cèdent le pas à des notions empruntées à la science du XVIII<sup>e</sup> ou même à celle du XIX<sup>e</sup> siècles. Cet amalgame d'un passé très lointain et d'un présent de plus en plus riche en connaissances variées caractérise tout particulièrement le domaine médical.

Comme ses ancêtres africains, le paysan haïtien est enclin à attribuer une cause surnaturelle aux maladies qui le frappent, surtout si elles ont un caractère insolite, mais le nombre de celles qu'il considère comme « naturelles » et qu'il qualifie de « maladies pays » ou de « maladies Bon Dieu » s'accroît constamment.

Ce passage de la magie à la science est senti confusément par les paysans ; preuve en est la déclaration suivante que me fit une paysanne de Marbial : « Aujourd'hui les gens ont beaucoup moins peur que jadis des « poisons » et des loups-garous. Nous permettons à nos enfants de recevoir des aliments de n'importe qui et non plus seulement des membres de la maisonnée. Jadis, nous ne fréquentions guère les gens qui vivaient loin de nous, par crainte qu'ils ne « mangent » nos enfants, mais tous ces dangers semblent avoir disparu aujourd'hui. » L'optimisme de cette femme était loin d'être général, car la majorité des paysans continuent à craindre les charmes (*wâga*) et à voir la main des sorciers dans toute maladie ou tout décès ayant une apparence mystérieuse.

Dans la vallée de Marbial, près de Jacmel, région où ont été recueillis la plupart des renseignements contenus dans cet article, les paysans classent les maladies en trois catégories, selon la qualité des spécialistes capables de les guérir. Les plus communes sont celles qui sont du ressort des guérisseurs ou guérisseuses (« docteur-feuilles ») qui les soignent avec des simples ou des « bains » ; ensuite viennent, par ordre de fréquence, les maladies pour lesquelles on s'adresse au « docteur-médical ». Il s'agit alors de cas devant lesquels les rebouteux du crû se sentent impuissants et pour lesquels ils conseillent à leurs malades d'aller soit à l'hôpital soit chez un médecin diplômé. Réciproquement, il y a diverses maladies (abcès, ulcères [*baka*], sang gâté, plaies purulentes [*frèchè*]) qui, même si elles ont été traitées par des médecins professionnels, exigent pour que le rétablissement soit complet et définitif que l'on prenne des « doses » (tisanes) chez un « docteur-feuilles ».

Enfin le troisième groupe est constitué par certains cas d'affections ou d'infirmités graves auxquels les gens du peuple attribuent une origine surnaturelle et dont ils croient ne pouvoir se remettre qu'en se confiant à un houngan<sup>1</sup> ou à une mambo<sup>2</sup>.

En fait, la distinction entre les « maladies naturelles », envoyées par le Bon Dieu, et celles qui sont des « maladies-poison » ou des « châtements » n'est pas toujours facile à faire. Entre ces deux classes, une marge est laissée à l'interprétation individuelle. Souvent les rebouteux, tout en administrant leurs « thés » et leurs « bains », ne jugent pas inutile une consultation chez un houngan. Il est effectivement des maladies de type courant, telles que « gaz »<sup>3</sup>, brûlures, impuissance, etc., qui ne sont pas de simples accidents, mais des manifestations du mécontentement d'un esprit ou d'un mort.

<sup>1</sup> Houngan : prêtre du vodou.

<sup>2</sup> Mambo : prêtresse du vodou.

<sup>3</sup> Les « gaz » jouent dans la médecine indigène un rôle très important. Les paysans croient que l'air emmagasiné dans le corps peut se mettre à circuler pour pénétrer dans différents organes où il provoque des malaises ou de fortes douleurs.

### *Maladies surnaturelles.*

Les maladies d'origine surnaturelle se reconnaissent à leur violence et à leur soudaineté, ou, tout au contraire, à la lenteur de leur cours. Une fièvre chronique ou un cas d'éléphantiasis (gros-pied) peuvent être, au même titre qu'une fièvre subite et mortelle ou une forte colique, la manifestation d'un acte de sorcellerie ou d'une punition divine. Que des circonstances insolites entourent l'apparition d'une maladie, la famille du patient sera prompte à accuser un voisin d'avoir cherché à lui « casser le cou » et parlera de « drogues », d'« expédition » ou simplement de « poison ». Si le malade meurt, elle affirmera qu'il a été « mangé » par un sorcier ou qu'il a été « donné » à un mauvais esprit.

J'ai assisté, pendant mon séjour à Marbial, aux funérailles d'un fermier, du nom de Dieudonné, qui était mort d'une infection au pied causée par une épine. Les veilleurs du cadavre ne doutaient pas que le « piquant » ne fût « rangé » ou « monté », c'est-à-dire ensorcelé. Ils considéraient, en effet, pour le moins singulier qu'une simple épine ait pu tuer un homme. Autour du cercueil, les racontars allaient bon train. Les uns, parmi lesquels figuraient son beau-frère et Mme J., propriétaire du terrain que le défunt affermait, expliquaient sa fin tragique par quelque impiété envers les esprits. Ils le soupçonnaient d'avoir goûté aux offrandes que Mme J. lui avait remises pour être déposées au pied d'un mapou<sup>4</sup> sacré. D'autres, dont le propre frère du mort, déclaraient que Dieudonné s'était exposé à cet accident en se convertissant au protestantisme. Les *lwa*<sup>5</sup> qu'il avait rejetés n'auraient pas voulu l'avertir du danger lorsqu'il s'approcha de l'épine fatale et auraient permis que la plaie s'envenimât. Cette interprétation de la mort de Dieudonné était présentée comme d'autant plus vraisemblable qu'elle émanait d'un houngan et du dieu Zaka lui-même, qui aurait possédé le neveu du défunt pour faire connaître par sa bouche la cause de ce décès.

### *Maladies provoquées par les divinités du vodou.*

Les dieux et esprits de la religion vodou sont des êtres jaloux, susceptibles et exigeants. Chaque famille a ses *lwa*, qui protègent ses membres de génération en génération, mais ceux-ci, en échange, doivent s'acquitter de leurs devoirs envers eux. Les *lwa* réclament des « services » (« manger-*lwa* ») à intervalles plus ou moins réguliers. Si leurs fidèles sont obligés de les différer par pauvreté, les *lwa* veulent bien se montrer compréhensifs, mais malheur à ceux dont la négligence n'a pas d'excuse. Une maladie qui les frappe, eux ou un être qui leur est cher, viendra leur rappeler leur dette.

Pas plus qu'un bon père de famille, les *lwa* ne tolèrent un esprit

<sup>4</sup> Mapou (*Ceiba pentandra*) : Arbre très semblable au fromager d'Afrique, qui jouit en Haïti d'un respect religieux. Ce sont généralement des arbres de très haute taille.

<sup>5</sup> *Lwa* : Terme dahoméen désignant les divinités et esprits révéérés dans le vodou.

de rébellion chez ceux qui leur doivent obéissance et respect. Ils entendent que soient exécutés les ordres qu'ils ont donnés soit en songe, soit en venant dans le sanctuaire parler dans une cruche (*gòvi*) ; sinon, après quelques avertissements qui deviennent de plus en plus pressants, ils frapperont (*kêbé* : saisir) le coupable en lui envoyant une maladie ou quelque autre malheur.

La maladie et la mort sont fréquemment la conséquence d'un sacrilège. Comme il est contraire à l'usage d'aller soi-même déposer les offrandes de nourriture à l'endroit où l'esprit viendra les manger, la personne qui fait le sacrifice est obligée de confier ce soin à un tiers, qui reçoit une gratification pour le service rendu. Il arrive que le mandataire peu scrupuleux goûte aux mets destinés aux dieux. Il le fait à ses risques et périls, comme en témoignent les anecdotes suivantes recueillies à Marbial.

Un habitant de la région qui voulait offrir un « manger-*lwa* » aux dieux de sa famille demanda à un certain Toup de l'aider. Un bouc et sept poules furent tués, puis cuits avec des malanga<sup>6</sup>, des ignames et du maïs. Les plats dans lesquels ces aliments furent servis étaient des « taches »<sup>7</sup> de palmistes que l'on avait déposées sur les *vèvè*<sup>8</sup>. L'officiant promit à Toup sept gourdes s'il consentait à déposer ces nourritures ainsi que quelques bouteilles de boisson au pied d'un « arbre-reposoir »<sup>9</sup>. Toup s'acquitta de sa mission, mais ne put résister à la tentation de manger une partie des mets destinés aux esprits. Il était d'autant plus coupable que son ami lui avait donné des aliments pour emporter chez lui. Quelques jours plus tard, Toup descendant à Jacmel pour y vendre ses bananes reçut un coup de pied de mule dont il mourut quelques mois plus tard.

Un sacrilège analogue fut puni de la même façon. Un certain Pontilius, ne pouvant célébrer un « manger-*lwa* » à Marbial par crainte du curé et du « Chef de section » chargé de réprimer le vodou, s'en alla en plaine avec sa famille. Son fils Télémaque eut l'imprudence de goûter aux aliments qui avaient été suspendus à un arbre auprès d'un cierge allumé. Trois jours plus tard, se sentant malade, il alla consulter un houngan. Celui-ci, après avoir interrogé les *lwa*, s'écria : « Malheureux, vous êtes perdu, vous avez mangé la nourriture du *lwa*. » Télémaque offrit un grand « service » aux *lwa*, au cours duquel il fut possédé par Kita-chèch<sup>10</sup>. Le *lwa* lui déclara par sa bouche qu'il ne le quitterait pas parce qu'il avait mangé de sa viande. La famille offrit un bœuf au *lwa* qui le refusa. Télémaque mourut quelque temps après et son cadavre resta chaud jusqu'au moment de la mise en bière.

Parmi les êtres surnaturels qui sont à l'origine des maladies surnaturelles, les *Marasa* ou Jumeaux jouent un rôle important. Ils

<sup>6</sup> Malanga (*Colocasia esculenta*) : Tubercule comestible.

<sup>7</sup> taches : gaines de palmistes.

<sup>8</sup> Dessin cérémoniel représentant les attributs des dieux que l'on trace sur le sol avec de la farine ou de la cendre.

<sup>9</sup> « Arbre-reposoir » : Arbre sacré que l'on trouve dans le voisinage des sanctuaires ou des habitations.

<sup>10</sup> Kita-chèch : Génie du rite Pétro qui est considéré comme particulièrement redoutable.

passent pour « saisir » au ventre ceux contre qui ils ont un grief et ils ne lâchent prise que si un « service » leur est fait.

Découvrir la nature exacte d'une maladie et en déterminer la cause précise est une des fonctions les plus importantes des prêtres et prêtresses du vodou. Une des méthodes les plus communes consiste à s'adresser directement aux esprits en les faisant venir dans le sanctuaire afin qu'ils puissent parler avec le malade. Le houngan ou la mambo s'enferment dans le *bagi*<sup>11</sup>, munis de l'asson<sup>12</sup>. On entend tout d'abord le cliquetis de l'instrument, puis les prières et invocations débitées par le prêtre ou la prêtresse. Soudain, le son de la voix change, elle devient creuse et sourde comme le serait celle de quelqu'un qui parlerait dans un vase : c'est un *lwa* qui est arrivé. Le malade se tient dehors et après un échange de salutations entre le *lwa* et les personnes présentes groupées autour du sanctuaire, l'esprit pose des questions, donne des conseils et explique l'origine du mal, puis promet la guérison si le malade fait ce qui lui est demandé.

Voici, transcrit aussi fidèlement que possible, le récit d'une de ces consultations :

Un soldat de la Garde, affligé depuis longtemps de maux mystérieux, vient consulter la mambo Désina. Celle-ci s'enferme dans le sanctuaire et son client s'assied dehors sur une chaise, l'oreille collée contre la porte. Désina, tout en faisant tinter son asson, commence par invoquer : « Legba<sup>13</sup>-barriè(re), Legba-carrefour », puis répète toute une série de mots sans suite, en « langage »<sup>14</sup>. Parmi eux revient constamment : « *Yâvalou dôgwé ladè.* » Ces mots venus de « Guinée » alternent avec le nom des *lwa* Aizan, Vélékété<sup>15</sup> et avec les formules suivantes : « Pa(r) pouvoi(r) Dieu le père, le fils et le Saint Esprit, pa(r) pouvoi(r) Loko-afisou... Nèg(re) tayowi, Nèg(re) Jupiter, la vie Macandal. »

Désina s'interrompt pour demander au soldat le nom de son *lwa*. C'est Argentine-Soda. Désina qui n'a jamais entendu ces mots comprend Argentine-Kola et demande si c'est un « *lwa de grâce* ». Le soldat, qui ne saisit pas le sens de ces mots, répond : « C'est mon *lwa* protecteur. C'est un *lwa* de famille. Un *lwa* de race. »

Désina recommence ses invocations en langage. Sa voix se fait pressante, aimable. Maintenant elle articule avec soin et prend une intonation presque tendre. On entend du bruit, et la voix caverneuse d'un esprit. Désina n'en con-

<sup>11</sup> Bagi : Chambre d'un sanctuaire vodou contenant l'autel et les attributs des dieux.

<sup>12</sup> Asson (*asô*) : Hochet sacré de forme oblongue rempli de graines et de vertèbres de couleuvres. Il est couvert de verroteries et de vertèbres prises dans les mailles d'un filet.

<sup>13</sup> Il s'agit d'un dieu dahoméen, Legba, qui permet d'avoir accès aux autres dieux.

<sup>14</sup> Langage : Succession de syllabes et de mots n'ayant aucun sens en créole, mais qui sont censés rendre le langage de Guinée, c'est-à-dire d'Afrique. Certaines prières et chants en langage contiennent, en effet, des mots dahoméens ou empruntés à d'autres dialectes.

<sup>15</sup> Aizan et Vélékété sont des dieux du vodou.

tinue pas moins ses oraisons en langage. On entend un « Plaît-il ? » puis une nouvelle série de « *yâvalou dôgwé* ». Le *lwa* salue les personnes qui l'écoutent dehors et qui répondent en chœur : « Bonsoir Papa Ogou <sup>16</sup>. »

Ogou : « Combien de fois ne nous sommes-nous pas rencontrés ? »

Le soldat : « Plusieurs fois, mais je ne savais pas que c'était vous. »

Désina, reprenant sa voix naturelle : « Là où vous passiez, on vous mentait. »

Florine m'explique alors que le soldat est allé se faire traiter chez des houngan qui ont « fait science » et ont retiré de son corps toutes sortes de bêtes : poux de bois, crabes, anolis, etc. Mais ces cures étaient autant de supercheries ; ces houngan — de malhonnêtes gens qui frottaient la peau du malade avec de l'eau et faisaient semblant d'en extraire toute cette vermine.

Ogou : « Qui vous a conduit ici ? »

Le soldat : « C'est Florine. »

Ogou, s'adressant à Florine : « Frottez-vous le bas du ventre avec une infusion de *calalou* <sup>17</sup>. Ce n'est pas moi qui vous ai saisie (*kêbé*). »

Toujours Ogou, reprenant son dialogue avec le soldat : « Il y a du poison sur vous. Vous avez marché sur du poison qui avait été mis sur votre route par deux jeunes gens. Vous vous sentez mal. Tonnerre crasé <sup>18</sup> ! Il vous faudra suivre un traitement. Vous aurez besoin d'acheter beaucoup de médicaments et tout ce qui est nécessaire à une « expédition ». Vous aurez à dépenser un « coquin l'argent ». Il y a longtemps que ce poison est en vous. Aucun docteur ne pourra vous guérir car c'est de la magie. Tout l'argent que vous avez dépensé est perdu. »

Le soldat : « C'est vrai, j'ai dépensé gros et tout cela en pure perte. Je n'ai plus rien. »

Ogou, interpellant Tulus : « Je suis content que le *lwa* Brizé <sup>19</sup> soit en train de te soigner. Il traite les enfants respectueux des grandes personnes. Il faut prier les Morts et les Saints et chercher à obtenir leur bénédiction. Je te conseille de manger de la bouillie. »

Ogou, cette fois s'occupant à nouveau du soldat : « Ce sera Brizé qui fera ton traitement. Moi, Ogou, je ne m'occupe pas de traitement, mon affaire à moi c'est le clairin <sup>20</sup>, le cognac et l'amour. »

Tout le monde éclate de rire et Ogou disparaît au milieu d'un bruit d'assiettes.

Désina demande encore une fois au soldat le nom de son *lwa*, mais ne pouvant retenir le mot « soda », elle l'appellera jusqu'à la fin « kola ».

Désina agite son hochet et parle en langage : « *Pa pwé ladè, pa pouvwa tayo givo...* » On entend un bruit d'assiettes qui s'entrechoquent, puis le son de la voix de Désina, déformée par le *gòvi*.

Désina : « Je ne vous comprends pas, parlez plus clairement. »

Elle se remet à réciter du langage, mais s'interrompt pour que l'on puisse saisir les paroles indistinctes du *lwa*. Elle reprend : « *Yâvalou wâgito dôgwé... tayo mâbo lagé* », mais les réponses du *lwa* restent confuses. Se rendant compte que ni le consultant ni l'assistance ne comprennent le message du *lwa*, Désina se résoud à interpréter ce qu'il dit de façon si confuse. Elle explique : « C'est

<sup>16</sup> Ogou est le dieu de la guerre et des forgerons.

<sup>17</sup> Calalou ou gombo : Légume largement consommé en Haïti.

<sup>18</sup> Juron haïtien fort énergique. Ogou, en sa qualité de guerrier, en fait grand usage.

<sup>19</sup> Brizé est un des *lwa* protecteurs de la mambo Désina.

<sup>20</sup> Rhum blanc.

une mambo qui est dans l'eau qui vous parle. Ce jeune homme est avare. Elle se demande s'il a l'intention de payer pour son traitement. » Le soldat dit, anxieux : « Parlez franchement, ne vous faites pas de soucis. » Le dialogue en langage reprend. Finalement, l'esprit prend congé de tout le monde et on lui souhaite le bonsoir.

Sur ce arrive le *lwa* Badè-si-kwa-oûsi, qui explique que la mambo qui vient de partir n'est autre qu'Argentine-soda, une arrière-grand-mère du soldat. Celui-ci dit alors : « Ayant de l'urémie, j'ai passé plusieurs mois à l'hôpital. J'ai eu alors une vision qui m'a appris que le traitement que je suivais n'était pas bon. » Badè, on ne sait trop pourquoi — sans doute pour l'instruction de l'auteur de ces lignes — déclare qu'il « marche » avec les dieux Wangol et Ibo. Il fournit sur le cas du soldat les précisions suivantes : « Vous êtes victime d'un acte de sorcellerie. C'est une femme que vous avez aimée qui, avec la complicité de deux soldats, cherche à vous empoisonner. L'un de ces hommes voulait mettre du poison dans vos aliments, mais l'autre lui a dit que le docteur en découvrirait les traces. Il lui a conseillé de mettre le poison par terre pour que vous marchiez dessus. Il vous faudra suivre un traitement long et coûteux. Il y a longtemps que vous avez ce poison en vous. Les docteurs ne peuvent vous guérir puisqu'il s'agit de sorcellerie. Tout l'argent que vous avez dépensé est perdu. »

L'homme répond, d'un air découragé : « Je ferai ce qu'il faut. Je souffre beaucoup. Mes sous sont à zéro. »

Le *lwa* reprend : « Il vous faudra faire une promesse aux *lwa* de votre lignée maternelle et paternelle. Votre *lwa* était une mambo de Guinée. Son père servait Simbi et mangeait du cochon. Lui-même était dans le rite Péto. C'était un homme querelleur. »

Le soldat : « Oui, c'est vrai. J'ai entendu dire cela, mais je ne sais pas grand'chose, car je n'ai pas beaucoup connu mon père. Il m'a quitté lorsque j'étais tout petit. »

Le *lwa* : « Argentina-soda était une mambo. Je l'ai beaucoup connue car je dansais dans sa tête. Mon nom est Badè-si-kwala-oûsi. Je marche avec Congo Wangol Ibo-lélé. C'est la morte qui m'a demandé de venir. »

Le soldat : « J'ai dépensé plus de mille gourdes. »

Le *lwa* Badè : « Tu es perdu si tu ne fais pas une quantité de choses. Argentine-soda est une femme de l'ancien temps. Il faut que tu fasses d'abord une promesse, puis un traitement. »

Le soldat : « Oui, oui. C'est Brizé qui dira ce qu'il faut faire et qui fera le traitement. »

Le *lwa* prend congé et part au milieu d'un bruit d'assiettes entrechoquées.

Désina sort du sanctuaire et le soldat va la rejoindre pour se faire expliquer les points obscurs de la consultation. Désina lui répète qu'Argentine était une femme qui vivait il y a très longtemps et qui « servait » Dambala, Badè, ainsi que les Congo Wangol. Le soldat décrit alors les symptômes de son mal avec l'anxiété et l'impatience du malade devant son médecin. Il sent une « frédité » qui lui monte de la plante des pieds à la tête. Celle-ci lui fait très mal et lui donne l'impression d'enfler. Ses articulations sont douloureuses, car sa maladie est du type « démembré ». Désina hoche la tête en signe d'acquiescement et l'engage à se faire soigner le plus vite possible, mais n'insiste pas pour ne pas trahir son désir d'être chargée du traitement. Elle lui répète que c'est le dieu Brizé qui est, en fait, le docteur de la maison, que tous les traitements se font par lui et que c'est lui qui soutient le sanctuaire et ses dieux. Il a déjà réalisé des cures magnifiques. Ainsi un jeune homme avec un poumon en moins est venu la trouver. Il lui avait été envoyé par un docteur de la ville qui lui passe tous

ses cas désespérés. En arrivant chez elle il vomit le contenu de deux cuvettes de sang. Après le traitement c'était un autre homme. Preuve : la photographie qu'il lui a laissée. Mais si le *lwa* était le meilleur des médecins, il ne plaisantait pas en matière d'honoraires, comme le prouvait l'incident qui s'était passé il y a quelque temps chez elle. Brizé avait soigné et guéri un enfant. Le père avait payé 50 gourdes pour le traitement, mais il en devait encore 8. Brizé envoya une des hounsi<sup>21</sup> de Désina pour récupérer cette somme. La mère de l'enfant eut l'effronterie de la chasser avec une injure grossière. Brizé dit : « C'est bon, je saurai bien me venger. » Vingt et un jours plus tard l'enfant était mort.

Le soldat fit remarquer alors que pour se soigner il aurait besoin d'un congé. Désina lui conseilla de prendre deux mois, car ces traitements sont de longue haleine. Il lui faudra s'installer dans le sanctuaire. Quant à elle, elle n'est pas de celles qui se font payer d'avance. C'est Brizé qui fixera la somme nécessaire pour la cure. Il n'a rien à craindre car c'est un *lwa* raisonnable qui n'exploite personne. Le soldat lui demande si elle appellera le *lwa* pour le traitement. Désina lui dit qu'en ces cas-là, le *lwa* la « monte » (c.-à-d. elle est possédée par lui). Une amie de la maison se fait l'écho de tous les dires de Désina. « Oui — ne cesse-t-elle de répéter — j'ai vu toutes ces cures. Les gens en sortent méconnaissables. »

Désina insiste encore sur la gravité du cas. Si le malade ne se soigne pas, la mort le guette. Il a passé par un carrefour... Certes il lui faudra faire des dépenses pour les promesses et les expéditions, mais l'argent ainsi utilisé sera déduit des honoraires de Brizé. Qu'il en parle à son capitaine et demande un congé. Demain Brizé fixera le prix du traitement.

Si les *lwa* envoient les maladies, ils peuvent aussi les guérir directement. Un *lwa* peut apparaître en songe au malade, sous sa forme réelle ou sous celle d'un ami ou d'un parent. Il lui indique alors les simples qu'il doit prendre ou lui donne le nom d'un houngan qui le soignera. Le *lwa* entreprend parfois la cure en personne.

L'ami d'un de mes informateurs souffrait de douleurs atroces au ventre qu'aucun médecin n'avait réussi à soulager. Une nuit il vit en rêve un robuste paysan qui se tenait à son chevet et qui, après avoir chanté trois fois, lui massa l'abdomen. Au matin il se sentit entièrement guéri. Le mystérieux visiteur était le *lwa* Zaka ou Cousin. Dans la même famille, une jeune femme qui souffrait de coliques chroniques fut guérie par un inconnu qui se manifesta à elle pendant son sommeil sous l'apparence d'un de ses frères habillé en soldat. Le *lwa* — Ogou, à en juger par sa mise — la conduisit dans la cour, où il lui indiqua une plante dont il cueillit trois feuilles. Il lui ordonna d'en faire une tisane qu'elle devait boire pendant trois jours. A son réveil, la femme fit ce qui lui avait été prescrit et se rétablit rapidement. Une autre femme de Marbial, dont les enfants étaient souffrants, eut de la même façon la révélation d'une « feuille » à vertus médicinales. Elle vit en songe une femme qui la lui montra et lui expliqua qu'elle s'en servait pour soigner ses propres enfants.

---

<sup>21</sup> Mot dahoméen signifiant « servante du dieu ». C'est le titre que portent les initiés qui assistent un prêtre ou une prêtresse dans son sanctuaire.

*Maladies causées par manque de piété filiale.*

Certaines maladies fort graves sont fréquemment attribuées à un manque de piété filiale dont une personne s'est rendue coupable en refusant de porter le deuil d'un proche parent ou en ne prenant pas soin de sa tombe. Les abcès tropicaux qui avaient rendu infirmes deux jeunes gens de Marbial étaient l'effet — me dit leur mère — de la vengeance de leur grand-père dont ils avaient négligé la sépulture. Selon les explications de sa famille, un jeune homme de la même région aurait perdu un pied pour n'avoir pas observé le deuil de son père. Le courroux des morts peut s'abattre sur un enfant innocent si les parents les ont offensés.

C'est ce qui arriva à une hounsi de Désina dont l'indiscipline et la légèreté avaient déjà irrité la mambo. Lorsque son enfant, un bébé de quelques mois, tomba malade, la mambo, qui avait deviné qu'il ne pouvait s'agir que d'une maladie surnaturelle, fit creuser trois trous dans le sol, un pour les *lwa*, l'autre pour les Jumeaux (*marasa*) et le troisième pour son père mort peu auparavant. On versa de l'eau dans chacun d'eux. La rapidité avec laquelle elle fut absorbée fut interprétée comme un mauvais signe : les esprits ainsi que l'âme du mort étaient irrités et cherchaient à la châtier. La jeune femme avoua sa faute : n'ayant pas connu son père, elle ne s'était pas souciée de porter son deuil. Rien ne put apaiser l'âme de celui-ci ni les *lwa* familiaux dont elle n'avait jamais fait grand cas. Son enfant mourut en quelques jours.

*La divination par l'eau.*

Lorsqu'il y a de bonnes raisons de croire qu'une maladie est la manifestation de la colère d'un esprit, on peut avoir recours à la divination. Certains prêtres se contentent de lire dans les cartes le diagnostic ou le traitement, d'autres procèdent à une cérémonie divinatoire d'origine africaine.

Des trous correspondant aux esprits que l'on soupçonne d'avoir envoyé la maladie sont creusés dans le sol. On y verse de l'eau en récitant diverses prières. L'esprit responsable du mal est celui dont le trou se trouve être à sec le plus rapidement. Il convient alors de faire une promesse pour obtenir son pardon.

Voici les circonstances qui ont accompagné cette forme de divination lorsque le jeune houngan Tulus a cherché à apprendre des esprits ce qui avait provoqué chez lui les malaises dont il se sentait victime. A mon arrivée dans le sanctuaire, après le coucher du soleil, je constate que trois trous, d'environ cinquante centimètres de profondeur, ont été creusés pour les *lwa* suivants : Ogou, Dambala et Baron-Samedi. La relation entre les *lwa* et les cavités est clairement indiquée par des dessins symboliques (*vèvè*) représentant les attributs de ces divinités. Les hounsi les recouvrent d'une natte sur laquelle elles servent des plats contenant du maïs grillé, des morceaux de pain et de cassave (*manger-dyòr*), des bonbons et des bananes. Sur l'ordre de la prêtresse, les hounsi s'approchent à tour de rôle de chacun des trous et après en avoir, en signe de respect, touché le rebord avec leur main qu'elles portent à leur bouche, elles y versent successivement, de l'eau, une poignée de grains de maïs, du café, du kola et, dans le trou consacré à Baron-Samedi, du clairin.

Après ces libations, Tulus, un genou en terre et un hochet dans la main gauche, invoque les *lwa*, les Jumeaux, et leur demande de le guérir. Si ce ne sont pas eux qui lui ont envoyé la maladie, il les supplie de lui dire qui a usé de sortilèges contre lui. Ces prières sont entrecoupées de rappels de ses qualités, des services rendus aux esprits, de sa condition d'orphelin. « Songez que mes affaires sont correctes » s'écrie-t-il après avoir débité le nom de toute une série de *lwa*. Ayant terminé cette longue énumération par un pathétique « Grâce la miséricorde », il s'assied sur une chaise en se couvrant les yeux avec les mains. Il pousse alors un grand cri et se met à trembler de tous ses membres. Le *lwa* Ti-Pyè (Petit Pierre) a traversé sa tête sans s'arrêter. Soudain, il se lève, marche, l'air résolu, et réclame sa canne que l'on s'empresse de lui apporter. Il en donne de grands coups au poteau-mitan<sup>22</sup>. Le « tambourier » annonce par le rythme de sa « batterie » que c'est le *lwa* Guédé Fatras qui « danse » dans la tête de Tulus. Celui-ci déambule, les yeux écarquillés, l'air arrogant en branlant du chef de façon toute mécanique. Le feu qui brûle dans la cour crépite car on y a jeté du « manger-dyòr ». A de courts intervalles, Guédé Fatras lance un chant qui est repris sans grand enthousiasme par les hounsi assises autour du péristyle. Fatras fait le tour de l'assistance serrant la main à ses amis, leur tirant un doigt ou leur frottant le visage avec la sueur de sa face pour leur donner de la « chance ». Le dieu Fatras ne cesse de tenir des discours destinés à son « choyal » (cheval), c'est-à-dire à Tulus. Il lui fait le récit complet des circonstances qui ont précédé ou suivi son ensorcellement. Il est difficile de se reconnaître dans ce flot de paroles et d'allusions, mais il est question de Guédé-Nibo, d'argent et de gens malveillants qui souhaitent la mort du pauvre Tulus. Lorsque les hounsi, lassés de tant d'éloquence, viennent prendre congé de lui, Fatras leur dit : « Chagrin de vous quitter, plaisir de vous revoir. » Après s'être mis à quatre pattes, Fatras-Tulus se relève et exécute sa fameuse danse, en jetant ses jambes le plus haut possible. Puis il se met de nouveau à parler de « poison » et de Nâ Atenaize « femme totale et capitale ».

Tulus, toujours possédé par Fatras, me mène dans le sanctuaire et là me déclare que c'est Janvier qui l'a ensorcelé avec des « poudres ». Il profite de l'occasion pour me réclamer un costume couleur « violine » que j'avais eu l'imprudence de lui promettre.

Revenu au péristyle, Fatras se déchaîne contre une hounsi qui ne l'a pas reconnu et qui s'est adressée à lui sous le nom de Tulus. Il lui reproche de ne pas être venue plus tôt prendre des nouvelles du pauvre Tulus malade. La femme, déconcertée et honteuse, s'excuse comme elle peut. Tulus, épuisé par ses danses et ses longs discours, finit par s'effondrer sur une chaise. Il ferme les yeux et après être resté immobile quelques instants se réveille comme d'un profond sommeil. Le *lwa* a quitté sa tête et est parti. On lui raconte ce qui s'est passé, car ayant été le « choyal » du *lwa* il n'a aucun souvenir des choses qu'il a dites ou faites en état de transe.

### *Les loups-garous et la mortalité infantile.*

La mortalité infantile dans les campagnes haïtiennes est extrêmement élevée. Elle est due aux maladies, à la pauvreté et à l'ignorance, mais les paysans en rendent souvent responsables des femmes qu'ils accusent d'être des loups-garous — *movè-zè* (mau-

<sup>22</sup> Poteau central qui soutient le péristyle, c'est-à-dire l'espace couvert où ont lieu les danses et les cérémonies. Ce poteau est considéré comme sacré.

vais airs) ou *sousèt* (suceuses). Ces vampires qui s'envolent la nuit pour se repaître du sang des enfants en bas âge sont toujours du sexe féminin, car il n'y a pas d'exemple d'hommes appartenant à cette catégorie d'êtres malfaisants. Ceux d'entre eux qui veulent s'adonner à une vie criminelle se font membres d'une société de *zòbòp* ou de *vlâbédég*, dont les activités sont différentes de celles des loups-garous. Il peut arriver qu'une bande de loups-garous ait pour chef un sorcier, mais celui-ci ne participe pas à leurs vols nocturnes. De toute façon, le cas doit être rare car il ne m'a été mentionné que par un seul informateur.

Il est tout à fait exceptionnel qu'une femme devienne loup-garou de sa propre initiative. Presque toujours elle obéit à une fatalité dont elle n'est pas même consciente au début. Le pouvoir qui lui permet de voler et de se livrer au cannibalisme est souvent une tare héréditaire qui se transmet de mère en fille, ou une sorte de maladie contagieuse qui se communique à la personne qui, sans le savoir, porte un vêtement ou un bijou ayant appartenu à une parente loup-garou. Certains esprits (*lwa*), en particulier Ogou-jérouj (Orgou aux yeux rouges), peuvent en guise de châtiment infliger ce pouvoir aux femmes qui négligent les offrandes auxquelles ils ont droit. On peut cependant éviter ce malheur en faisant un « service » à leur intention et en dressant une croix de fer près de la maison.

La condition de loup-garou est parfois la rançon d'un « engagement ». En d'autres termes, il peut constituer l'envers des avantages que confère l'acquisition de pouvoirs magiques assurant le succès et la richesse. Le sorcier qui « engage » une femme envers les mauvais esprits qui la serviront, lui remet une bague ou tout autre objet qui a été « monté » ou « drogué ». Cette amulette, en même temps qu'elle est un gage de chance, peut avoir la vertu de faire de celle qui la porte un loup-garou.

Tout au début de leur carrière, les loups-garous commettent leurs forfaits sans le savoir. Vols, meurtres, repas cannibales ne sont pour les novices que des cauchemars qui hantent leur sommeil. Petit à petit l'atroce vérité se fait jour dans leur esprit, mais alors il est trop tard pour s'arrêter : le goût que ces malheureuses ont pris pour la chair humaine est devenu une passion dévorante qu'elles ne peuvent maîtriser. Comme la plupart des malfaiteurs, les loups-garous aiment à faire des recrues. S'ils rencontrent une femme qui marche seule la nuit dans un sentier, ils chercheront à l'attirer parmi eux et à lui faire partager leurs festins. Quelques jeunes loups-garous qui se défient de leurs forces s'associent à des collègues plus âgées et plus expérimentées pour bénéficier de leurs connaissances.

La femme loup-garou qui s'apprête à partir en quête d'un enfant à manger commence par lever autant de doigts qu'elle compte rester d'heures loin du logis. Elle allume aussi une bougie, marquée de trois encoches. Avant que la flamme n'ait atteint la dernière, il lui faudra être de retour, sous peine de souffrir quelque accident désagréable. Elle doit ensuite se dépouiller de sa peau, ce qu'elle fait aisément en frictionnant son cou, ses poignets et ses chevilles avec une eau dans laquelle ont été mises à infuser plusieurs herbes magiques. De crainte que quelqu'un ne trouve cette dépouille et ne la brûle ou ne l'enduisse de piment et de sel, comme cela est arrivé, la femme a grand soin de la cacher dans une jarre ou dans tout autre endroit secret. La chair à vif, elle exécute avec les bras et les jambes quelques mouvements qui la préparent au vol qu'elle va entreprendre. Des flammes lui sortent des aisselles et de l'aîne, et des ailes de dindon lui poussent alors sur le dos. Subitement, elle s'élève dans les airs et plonge dans l'espace en traversant le toit de chaume de sa hutte. Des traînées lumineuses, que beaucoup de paysans disent avoir vues, signalent son passage dans le ciel. Par assimilation, les comètes en sont venues à être considérées comme un conglomérat d'âmes de loups-garous. De même, la constellation des Pléiades serait un nid de loups-garous, tout particulièrement de ceux qui volent les mardis, jeudis et samedis.

Les loups-garous en chair et en os sont à peine moins redoutables que les *movè-nâm* (mauvaises âmes) qui sont des âmes de loups-garous morts et qui continuent à errer la nuit, parfois, dit-on, sous forme de lucioles, pour assouvir leur soif de sang. Afin d'empêcher qu'un loup-garou ne devienne après sa mort un esprit malfaisant, il convient de lui retirer son « point chaud » (puissance magique) au moyen d'un « arrêtement » (*arètmâ*), rite qui est la spécialité des « baigneurs » qui font la toilette des cadavres avant de les mettre en bière. Ils introduisent dans la bouche du mort une poudre faite d'un tesson de bouteille noir pulvérisé et mêlé au crottin d'un âne de même couleur, en répétant dix fois « *Ba daka arèt* ». Après l'enterrement ils enfoncent dix clous dans la tombe en récitant la même formule.

Les loups-garous s'abstiennent en général de toucher aux enfants de leur famille, mais aucun scrupule ne les arrête s'ils ne trouvent pas d'autre proie et surtout s'ils ont quelque grief contre les parents de l'enfant. Une loi du monde surnaturel veut qu'un loup-garou ne puisse « manger » un enfant que si celui-ci lui a été livré par sa propre mère. Voici comment ces monstres procèdent. Ils descendent à proximité de la hutte où leur future victime dort auprès des siens. Ils commencent par battre des feuilles de trèfle,

qui leur tiennent lieu de cartes à jouer, afin de les consulter pour connaître le succès de leur entreprise. Il est assuré si toutes les feuilles sont tombées sur leur face luisante, mais si trois seulement sont dans la position requise, le loup-garou en conclut qu'il s'expose à un échec et renonce à la partie.

S'il est sûr de l'impunité, il pénètre dans la cuisine, qui à la campagne est toujours une petite soupenne située à quelque distance de la maison. De là, il appelle la mère de l'enfant. Celle-ci, à moitié réveillée, entendant son nom répond : « Oui. » Le loup-garou demande alors : « Me donnez-vous votre enfant ? » Si, dans la torpeur du demi-sommeil, la femme dit « oui », c'en est fait, l'enfant est perdu. Un informateur m'a expliqué que le loup-garou s'adresse en fait à l'âme de la mère, qui continue à rester attachée aux cendres du foyer près duquel elle passe une partie de sa journée. C'est cette âme qui, prise au dépourvu, donnerait le consentement dont le loup-garou a besoin pour tuer l'enfant. La mère est donc celle qui « ouvre le passage au loup-garou ». Le « Gros-bon-ange », gardien du corps, est parfois responsable de la faiblesse de la mère. S'il est débilité par la maladie ou la négligence de la personne qu'il protège, il ne peut l'empêcher de céder à ces sollicitations diaboliques et de prononcer le « oui » fatal.

Les loups-garous sucent le sang de leurs victimes soit en s'introduisant dans la hutte sous forme de cancrelas ou d'autres insectes, soit en passant à travers le clayonnage des parois un chalu-meau qu'ils appliquent contre la joue de l'enfant. Ce seraient surtout les *movè-nâm*, c'est-à-dire les âmes malfaisantes des loups-garous morts, qui auraient le pouvoir de se métamorphoser en insectes suceurs de sang. Les loups-garous se gardent bien de « sécher » l'enfant trop rapidement. Ils commencent par lui tirer trois gouttes de sang et reviennent chaque nuit jusqu'à ce qu'ils l'aient vidé.

Certains loups-garous — et ce sont les plus redoutables — tuent leur victime, non en buvant leur sang, mais en les ensorcelant au moyen d'une friandise qu'ils lui offrent, ou en gardant le tison qu'ils lui ont demandé pour allumer leur pipe. Ce danger, qui menace surtout les garçonnets ou les fillettes, explique l'insistance avec laquelle les parents ne cessent de leur recommander de ne jamais rien accepter d'un étranger ni de lui chercher du feu.

Les maladies que les enfants contractent pour avoir mangé ce qu'un loup-garou leur a donné appartiennent naturellement à la classe des maladies surnaturelles qu'aucun docteur de la ville ne peut guérir et qui sont plus graves que les pertes de sang dont nous avons parlé. Beaucoup de paysans, tout en croyant à l'existence et aux malélices des loups-garous, expliquent les effets

funestes de ces aliments comme un simple empoisonnement causé par des substances toxiques, notamment par de l'eau dont un « baigneur » s'est servi pour laver un cadavre. Une très petite quantité de ce liquide peut provoquer une inflammation intestinale ou une germination de vers qui est suivie d'un dépérissement progressif et mortel. Les loups-garous s'entendraient alors avec le « baigneur » pour se procurer le corps de leur victime. Ceux qui n'ont pas de complice doivent patienter jusqu'à ce que l'enfant soit enterré. Ils vont aussitôt au cimetière et le font surgir de la tombe en l'appelant par son nom après avoir prononcé des formules magiques. Ils transforment le corps « en hareng, en morue ou en viande de chèvre ou de porc », afin de s'en repaître à loisir en compagnie d'autres vampires de leur espèce.

A Marbial un de mes voisins me raconta que son fils avait eu de fortes coliques après avoir mangé un morceau d'arbre à pain qui lui avait été donné par une bossue qui vivait près de chez lui. Il était allé la dénoncer au « maréchal » comme ayant voulu « manger » son petit. Le maréchal donna l'ordre à la prétendue loup-garou de guérir l'enfant sous peine de graves sanctions. La femme lui aurait alors donné un remède dont l'effet fut immédiat.

La même bossue était accusée par notre blanchisseuse d'avoir tué sa jeune sœur. Leur père étant malade, la bossue, qui affectait de l'intérêt pour sa santé, lui envoyait chaque jour des aliments. Les restes étaient mangés par les enfants. Une des petites filles tomba malade et mourut peu après. La bossue accourut immédiatement lorsqu'elle entendit les lamentations funéraires. Elle tenait en main trois fruits de quénépe qui devaient servir à quelque pratique magique. Mon informatrice regrettait que personne n'ait eu alors l'idée de la traduire devant le Chef de section qui aurait pu l'obliger à ressusciter la morte. Elle était convaincue que la bossue était allée déterrer l'enfant pour la manger.

Il y a des loups-garous qui « mangent » les enfants dans le ventre de leur mère. Telle est du moins l'explication que l'on donne quelquefois des fausses couches. Le loup-garou va au cimetière sur la tombe de la « mauvaise âme » avec laquelle il est en rapport. Celle-ci lui remet une petite pierre qu'il dépose sur un chemin que la femme a l'habitude de suivre. Si son pied bute contre la pierre « montée », son dos s'ouvre et elle a des « pertitions » (pertes de sang) qui font la joie du loup-garou. D'hémorragie en hémorragie elle finit par perdre son enfant. Parfois c'est uniquement l'âme de l'enfant que les loups-garous dévorent, mais le résultat est le même.

Les parents d'un petit garçon de douze ans qui souffrait d'une forte grippe étaient allés consulter un houngan de la région de Marbial. Celui-ci leur révéla le nom du loup-garou qui avait pris l'âme de leur fils. Il prépara immédiatement un bain de feuilles destiné à le protéger contre l'être malfaisant qui buvait sa vie.

Le même informateur me dit avoir été moins heureux en une autre occasion. Le fils qu'il avait eu d'une de ses « placées », et qui était en parfaite santé, mourut soudainement en poussant un grand soupir. Chose plus curieuse encore, son corps, deux heures après la mort, était encore chaud. Les gens du

quartier lui conseillèrent d'aller voir un houngan, qui lui parla de sa belle-mère en termes voilés, mais finit par déclarer que c'était elle qui avait tué l'enfant. Comme B. se refusait à croire que cette femme fût un loup-garou, capable de manger son propre petit fils, le houngan lui dit : « Etes-vous brave ? » « Oui », répondit B. Alors le houngan prit un paquet dans un coin du houmfor, ainsi qu'une bougie qu'il coupa en trois. Il lui recommanda d'allumer le premier tronçon à midi, le second à l'Angélus et le troisième à minuit. « Vous verrez alors votre belle-mère venir vers vous vous demander des explications au sujet de la mort de l'enfant. Elle vous cherchera querelle parce que vous auriez répandu le bruit qu'elle était un loup-garou. »

C'est exactement ce qui arriva. La belle-mère fit une scène affreuse. « Elle m'injuria — dit B. — avec l'arrogance d'un homme qui en prend un autre au collet. » Elle voulait que je lui explique pourquoi j'avais raconté aux voisins que c'était elle qui avait mangé l'enfant. Or, je n'avais rien dit et même en cette occasion je me gardais bien d'articuler un mot. » La belle-mère s'était trahie elle-même, mais B. ne put rien contre elle. Sa seule vengeance consista à répéter cette histoire et à accabler sa belle-mère sous le poids de la réprobation publique.

A la fin de l'entretien, B. fit une observation qui peut être considérée comme caractéristique de l'attitude ambivalente des paysans vis-à-vis de la médecine : « J'ai pour principe — dit B. — lorsqu'un de mes enfants est malade, de ne pas me servir d'une seule main. Car ce n'est pas avec un doigt que l'on mange du calalou. » Il faisait entendre par ce proverbe qu'il ne se contentait pas de voir le docteur de la ville, mais qu'il consultait aussi un houngan. « Le mal est facile à faire — ajouta-t-il en guise d'explication — et il n'est pas de curé qui puisse m'obliger à laisser mourir mon enfant. »

Il n'est jusqu'au regard des loups-garous qui ne soit dangereux pour les enfants. Il leur suffit parfois de jeter les yeux sur un bébé pour qu'il tombe malade ou meure.

Le meilleur moyen de protéger un enfant contre les loups-garous est de rendre son sang amer. On s'y prend de la façon suivante : Au début de la grossesse, on lave la future mère avec de l'eau dans laquelle ont infusé des sives, de l'ail, des poireaux, du thym, du poivre, des feuilles de « bois-caca » et de la muscade, préalablement broyés dans un mortier. Ce « bain » est additionné de clairin et de café amer. On prend aussi des morceaux de ces diverses plantes que l'on enveloppe dans une feuille de maïs de couleur violette. Ce sachet est placé sous l'oreiller de la future mère. Le lavage du corps doit se faire de préférence un lundi. Le vendredi suivant on donne à boire à la femme du café amer avec du clairin dans lequel on a fait tomber trois gouttes d'essence.

Elle prend la même drogue pendant plusieurs semaines, et de nouveau au huitième mois de sa grossesse.

Après l'accouchement, le bébé doit boire un « thé » préparé avec les ingrédients contenus dans le sachet. La mère doit reprendre la drogue décrite plus haut.

Quinze jours plus tard, le bébé est baigné avec de l'eau dans laquelle on a mis à tremper des feuilles de pois congo, du « bois-

caca », du manioc, des trèfles, des patates, des bananes, des girau-monts boucanés, et dans laquelle on a versé du suc de manioc, qui est un poison foudroyant. Après le bain on brûle du clairin et on fait passer le bébé à travers les flammes. La personne chargée de l'opération demande à plusieurs reprises : « Qui veut cet enfant ? » La mère répond : « Moi. » On le lui remet alors pour qu'elle l'habille avec des vêtements neufs et le fasse téter.

Certains parents « gâtent » le sang de leurs enfants en leur faisant manger un cancrelas auquel ils ont arraché pattes et ailes et qu'ils ont fait frire dans de l'huile de ricin et du sirop, avec de la muscade et de l'ail.

Le loup-garou qui sucera ce sang sera pris de vomissements et ne pourra continuer. Les autres loups-garous qui, appelés par lui, s'attaqueront à l'enfant, ne pourront surmonter la répugnance que leur inspire l'amertume du sang. Après trois essais infructueux, ils abandonneront la partie. Seules trois gouttes rouges sur l'oreiller révéleront leur présence nocturne. Parfois le sang qu'ils rendent permet de les suivre à la piste et de les identifier.

On peut également chercher à détourner l'attention des loups-garous ou à les tromper par des ruses plus grossières. Quelques parents mettent auprès du bébé une bouteille emmaillottée comme lui dans l'espoir que le loup-garou ne verra pas la différence. La bouteille aurait l'avantage d'absorber les effluves maléfiques que dégagent ces sorcières. On enterre aussi près de la maison unealebasse qui est chargée de répondre pour la mère à l'appel du loup-garou et de décevoir celui-ci.

Quand on s'aperçoit qu'un enfant qui n'a pas été « drogué » est la proie d'un loup-garou, on peut l'arracher à la mort en faisant le traitement suivant : On prépare un « bain » avec de l'eau de rivière dans laquelle se sont lavées toutes les femmes de la maisonnée. On y ajoute du jus de manioc, des feuilles d'*avè* et de la terre prélevée sous un mortier, puis de la cendre. On lave l'enfant avec cette eau, soit dans la cour de la maison, soit à un carrefour, la nuit. On le laisse seul quelques instants, puis la mère vient le chercher.

Les *movè-nâm* exigent un traitement différent. Avec du fil blanc on fait une « garde » de 7 nœuds. On met le fil dans une assiette contenant du clairin, de l'encens, du soufre, de l'assafetida, que l'on fait brûler. L'enfant est exposé aux flammes. Le père, ou, à défaut, la mère attache la « garde » au cou de l'enfant que l'on frotte vigoureusement avec le liquide resté dans l'assiette. Le soir même le sang du bébé « drogué » est si amer que le loup-garou le laissera en paix <sup>23</sup>.

<sup>23</sup> Il faut mettre 70 centimes par terre pour lever la « garde ».

Si l'on apprend qu'un loup-garou est dans le voisinage d'une maison où un bébé est né, on s'empresse de froter celui-ci avec de l'eau puante avant de lui faire faire le tour de la maison.

Il est des enfants dont le sang est naturellement « salé » ou « amer » et qui, pour cette raison, sont à l'abri des entreprises des loups-garous.

Certains charmes ont le pouvoir de démasquer les loups-garous.

On m'a raconté à Marbial l'histoire d'un paysan dont le fils avait été *dyôké* par un loup-garou. Notre homme soupçonnait une voisine, mais il voulait en être sûr. Il lui tendit un « piège-loup-garou », c'est-à-dire qu'il fit une croix avec deux épingles et la plaça sous une chaise après avoir fait diverses cérémonies magiques. Il invita la personne en question et s'arrangea pour qu'elle s'assît sur le siège qui avait été préparé. Sitôt qu'elle y prit place, la femme ne put faire un geste. Son hôte s'assit à côté d'elle pour écouter la confession qu'elle se trouva obligée de faire.

Epouvantée et sachant qu'elle ne pouvait se libérer d'elle-même de sa position, elle avoua sa qualité de loup-garou et admit que c'était elle qui était responsable de l'état de l'enfant. Le père la menaça d'un poignard en lui disant que si elle ne défaisait pas le mal qu'elle avait commis, elle pouvait se considérer comme morte. Le loup-garou lui dit de ne pas s'inquiéter, que s'il lui rendait la liberté l'enfant n'aurait rien à craindre. Le charme fut défait et elle put rentrer chez elle. Elle revint avec trois feuilles dont on administra une infusion au malade. En trois jours il était de nouveau bien portant.

J'ai connu un paysan qui me dit avoir capturé un loup-garou. Alerté par les beuglements de sa vache, il était sorti au milieu de la nuit pour voir ce qui se passait. Il remarqua alors des traînées de feu vers lesquelles il se dirigea bravement. Il surprit un loup-garou qu'il parvint à maîtriser avant qu'il ne s'envolât, grâce à une prière que son oncle lui avait apprise. Il avait l'impression, me dit-il, de manipuler une chair crue et sanguinolente, mais il ne céda ni à la peur ni au dégoût. Sachant que les femmes qui s'adonnent à ce métier sont généralement très fortes en médecine, il proposa à celle dont il s'était emparé de lui rendre sa liberté à condition qu'elle lui communiquât un peu de sa science. Le loup-garou accepta le marché et lui révéla un certain nombre de secrets qui ont fait la réputation médicale de notre informateur ; néanmoins celui-ci se reprochait d'avoir relâché sa prisonnière trop tôt. S'il l'avait gardée jusqu'à l'aube, il eût accru ses connaissances et serait devenu un « docteur-feuilles » encore plus habile.

La crainte des loups-garous était très réelle parmi les habitants de la vallée de Marbial tant chez les protestants que chez les catholiques, mais leur nombre, de l'avis général, aurait fortement diminué au cours de ces dernières années. Un protestant attribuait leur déclin à l'influence de l'Évangile qui, non seulement les chassait, mais diminuait la force de ceux qui restaient dans le pays. Les listes de loups-garous que m'ont données plusieurs informateurs coïncident entièrement, ce qui indique bien que les soupçons étaient partagés par l'ensemble de la population.

En deux occasions, lors du décès d'un enfant en bas âge, j'ai assisté aux scènes violentes provoquées par les parents qui accusaient ouvertement la bossue dont il a été question plus haut de l'avoir « mangé ». La malheureuse

en butte à ces accusations s'en défendait tant bien que mal. Prise de peur, elle consentit à payer une somme d'argent pour ne pas être traduite en justice. Cet acte ne fit que confirmer les soupçons que l'on nourrissait contre elle. Lorsque l'un de ces prétendus loups-garous rend visite à un voisin, celui-ci s'empresse d'appeler les enfants de la maison pour qu'ils viennent le saluer le plus courtoisement possible. Rien ne servirait de les cacher, car le loup-garou offensé ne manquerait pas de les « sécher ».

A Port-au-Prince même, chez la mambo Désina, j'ai assisté à une consultation où il était fort question de loups-garous. Il s'agissait d'une femme du peuple dont l'enfant — un superbe bébé — avait une forte fièvre et un bouton sur la lèvre. Désina, sans hésiter, diagnostiqua un double *maldyòk*, l'un provoqué par la mère qui admirait trop son enfant et qui ce faisant avait avalé sa salive, et l'autre par un *movè-zè*. La mère écouta avec la plus grande attention l'énumération des offrandes qu'elle devait fournir pour le traitement : poulet, d'une certaine taille et d'une certaine couleur, malangas, panier contenant des harengs, etc., etc. Mais ce qui semblait surtout préoccuper Désina c'était la façon de « borner » (limiter) les actions maléfiques du *frizé* (loup-garou). Elle expliqua qu'elle pouvait contrecarrer ses desseins criminels et même le détruire, mais il ne lui était pas possible de révéler sa véritable identité. La mère acquiesça d'autant plus facilement aux suggestions de Désina qu'elle se souvint alors avoir entendu un oiseau qui volait lourdement au-dessus de sa maison et qui faisait : « Wa, wa, wa. » Sa petite fille s'était réveillée en sursaut et s'était mise à pleurer. A la fin de la consultation, Désina, d'un air détaché, laissa tomber le prix du traitement : 13 gourdes, 13 centimes. La femme ne broncha pas. Je n'ai pu assister au traitement, mais sans aucun doute il fut conforme en tous points aux prescriptions indiquées.

### *Le maldyòk ou mauvais œil.*

Qu'un enfant vienne à dépérir, qu'il soit capricieux et difficile, qu'il ait une diarrhée verdâtre et un œil plus petit que l'autre, ses parents annonceront qu'il a été « *dyòké* » et le traiteront en conséquence. Le *maldyòk* peut avoir trois causes différentes : tout d'abord il peut être provoqué par le père ou la mère d'un enfant qui, vains de sa beauté, lui témoignent trop d'affection ou l'admirent de façon excessive. Il peut, plus souvent encore, être causé par un membre de la famille, un ami, un voisin qui, sans aucune mauvaise intention, s'étonne de la bonne mine d'un enfant et le jalouse inconsciemment. Les louanges ou les pensées flatteuses ne sont néfastes que si l'on avale sa salive. Elles perdent leur mauvaise influence si l'on crache, ce qu'il ne faut jamais manquer de faire lorsqu'on a complimenté une mère pour son bébé, surtout si on le voit pour la première fois. On peut aussi prévenir le *maldyòk* en touchant du bois.

On protège un enfant contre le *maldyòk* en lui faisant porter en guise d'amulette une dent de caïman, une graine de *wari* ou une noix de muscade suspendues à un collier blanc, ou encore sept colliers aux graines de couleurs différentes.

Les « bains » sont considérés comme une cure préventive fort efficace. A l'aube du premier vendredi qui suit la naissance, la mère

frotte le bébé avec l'eau qui lui a servi à se rincer la bouche ou avec celle qu'elle et le père de l'enfant ont utilisée pour leur toilette.

On reconnaît qu'un enfant a été « *dyòké* » par quelqu'un de la maisonnée (*moun la-kou*) si, en passant la langue sur son front, on lui trouve la peau salée. D'ailleurs le bébé *dyòké* manifestera son état par des cris et des accès de colère contre ceux qui l'entourent.

Les *maldyòk* les plus redoutables sont ceux qui sont dus aux « mauvaises âmes », aux « démons des habitations » (*démô bitasyô*), et aux loups-garous. Il suffit d'un regard de ces êtres malfaisants pour que l'enfant perde ses forces et languisse. En fait, les loups-garous cherchent par ce moyen à donner le change sur leur intention, qui est de sucer le sang de l'enfant. Les parents, déroutés par les symptômes du *maldyòk*, ne se doutent pas qu'il perd son sang chaque nuit.

Voici le traitement qui nous a été indiqué pour guérir les effets du *maldyòk*. Une personne d'expérience, de préférence une rebouteuse, se procure différentes herbes : 7 tiges de balai (*Parthenium hysterophorus*), 7 verveines, 21 feuilles de médiciner et 7 feuilles de piment, qu'elle doit cueillir un dimanche, en expliquant soigneusement à ces plantes l'usage qu'on veut en faire, sans quoi elles n'auraient aucune vertu.

Il faut ensuite les déposer à un carrefour à la tombée de la nuit. Après les avoir mises ainsi en contact avec les esprits qui hantent ces endroits solitaires et redoutables, on les écrase dans un mortier et on les fait infuser dans une eau qui, s'il s'agit d'un *dyòk* causé par les gens de la maisonnée ou par les parents, est celle avec laquelle ils se sont lavé la bouche. Si c'est un étranger qui est soupçonné d'avoir causé le mal, la rebouteuse ajoutera au liquide une gorgée d'eau avec laquelle elle-même se sera rincé la bouche.

On dépouille l'enfant de la robe qu'il a portée pendant trois jours et on la brûle de façon qu'il s'imprègne de fumée. La rebouteuse broie entre ses dents sept grains de sel, qu'elle crache au fur et à mesure dans les yeux du petit *dyòké*. Ensuite, elle lave son corps avec l'eau du « bain » en récitant l'oraison : « Alta Vi(r)go, Alta Gracia, Santo Bosou, Marasa. » On s'empresse de revêtir l'enfant d'un vêtement neuf. Les 35 ou 70 centimes que l'on donne à la femme qui l'a traité doivent être remis à une église comme offrande à un saint.

Selon un autre informateur, le « bain » magique doit être préparé avec 37 feuilles différentes que l'on fait bouillir. L'enfant est lavé sept vendredis consécutifs et, le septième, laalebasse contenant l'eau du « bain » doit être déposée à un carrefour. Afin d'éviter une rechute, le petit malade est tenu de porter jusqu'à complète usure une chemisette de sept couleurs différentes.

On peut aussi débarrasser un enfant du *maldyòk* en transférant celui-ci à un coq de couleur rouge. Un vendredi, à l'aube, ou après le coucher du soleil, on passe l'oiseau — dont la tête a été repliée sous une aile — derrière les oreilles, sous les bras, entre les cuisses et contre la plante des pieds du patient. On porte le coq au carrefour le plus voisin et on l'y laisse, dans l'espoir qu'il transmettra le mal à la première personne ou au premier animal qui le touchera.

#### *Maladies causées par la sorcellerie.*

Dans les pages précédentes il a été fréquemment question de « poudres », de poisons et d'autres pratiques de sorcellerie. Si le paysan redoute les esprits, les morts et les loups-garous, il craint encore plus la méchanceté de ses semblables. Il sait que les dangers qui l'entourent sont nombreux. S'il est trop prospère il excite la jalousie et parmi les gens de sa connaissance beaucoup sont tentés de le ruiner, pour le seul plaisir de l'abaisser, et parfois même de le tuer, par pur sentiment d'envie. Les querelles d'héritage ou de bornage qui l'opposent aux membres de sa famille ou à ses voisins l'exposent également à leur vengeance secrète. Enfin il y a toute une catégorie de malfaiteurs qui, pour se livrer à la magie noire, « donnent » un homme ou un enfant en sacrifice aux mauvais esprits.

Une étude des pratiques de sorcellerie courante nous entraînerait trop loin. D'ailleurs les techniques en usage dans les campagnes ou les villes haïtiennes ne diffèrent guère de celles d'Afrique ou d'Europe : envoûtement par le moyen d'images que l'on transperce ou que l'on brûle, âme (« gros-bon-ange ») que l'on fait venir dans un baquet d'eau et que l'on poignarde, poudres magiques que l'on sème sur la route ou dans les vêtements de son ennemi, objets « montés », ou « rangés », c'est-à-dire chargés d'effluves maléfiqes, etc. Nous n'examinerons que certaines formes de sorcellerie telles que ces « expéditions » sur lesquelles on était jusqu'ici peu renseigné.

La magie noire est pratiquée par des houngans qui travaillent des deux mains ou de la main gauche. Ils sont également connus sous le nom de houngan-*makout* ou *bokò*.

#### *Baron-Samedi et les Guédé.*

La sorcellerie et la nécromancie relèvent de Baron-Samedi et de la famille des Guédé, dont il est le chef. C'est de lui qu'en dernier ressort dépend le succès des maléfiqes et des poisons les plus redoutables car, si Baron et les divinités groupées autour de lui se refusent à faire périr la victime qu'on leur désigne, rites et invoca-

tions resteront sans effet. Même les *lwa* ne peuvent punir de mort ceux qu'ils veulent châtier que si Baron et les Guédé consentent à les aider. Les services que ces esprits rendent justifient le titre de « domestiques des *lwa* » qui leur était donné par un informateur.

Tout comme un grand nombre de divinités du vodou, les Baron constituent une classe comprenant plusieurs divinités qu'il est difficile de distinguer et qui ne sont peut-être qu'une seule divinité avec des épithètes différentes. Il est, en effet, impossible de décider si Baron-Samedi, Baron-la-Croix, Baron-Cimetière, sont un seul et même personnage ou s'ils doivent être considérés comme un groupe de frères ou d'associés.

L'imagination populaire prête à Baron-Samedi le costume et les traits solennels d'un personnage officiel assistant à des funérailles de grand style : chapeau haut de forme, habit noir, gants blancs, manchettes amidonnées et canne noire. Ces accessoires sont parfois suspendus aux croix qui, dans les sanctuaires vodou, symbolisent Baron. Ses autres emblèmes — des crânes surmontant des tibias croisés — sont peints sur les « gamelles » ou grandes calebasses dans lesquelles on lui offre à manger. Les instruments du fossoyeur — la pelle, le pic, la houe — figurent également parmi ses attributs et il est parfois désigné par ces objets multipliés par trois (Trois-pelles, Trois-piquois, Trois-houes).

Dans le système d'équivalences entre *lwa* vodou et saints catholiques, Baron-Samedi correspond à Saint Expédit, qui préside aux « expéditions » de morts et qui, sur les chromos qui le représentent, a un casque de chevalier à ses pieds. Cet objet, dont les paysans ne peuvent comprendre la signification, est interprété par eux comme étant un crâne.

L'épouse de Baron, Brigitte, ou Madame Brigitte, a, elle aussi, autorité sur les cimetières, en particulier sur ceux où la première personne enterrée a été une femme. Brigitte, avant de se mettre en ménage avec Baron, avait été la maîtresse d'Osangne dont elle avait eu Ogou-badagri. De nombreux Guédé sont nés de cette union : Général Jean-Baptiste Tracé, qui « trace » le pourtour des tombes, Général Fouillé, qui « fouille » les tombes, Guédé-masaka et Guédé-vi, Guédé-ti-wavé, Avant-Garde Brutus, etc., etc. Tous ces personnages surnaturels sont associés de près ou de loin à la mort et à ses rites. On dit d'eux qu'ils constituent le « gouvernement » de Baron-Samedi. Le poste le plus important, soit le ministère de l'intérieur, serait confié à Guédé-nibo. Guédé-ti-wavé conspire, dit-on, avec Guédé l'oraille (l'orage) pour se substituer à lui <sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet, *Marcelin, Emile*. Les grands dieux du vodou haïtien. Journal de la Société des Américanistes de Paris, Nouvelle Série, t. XXXVI, 1947, pp. 51-135.

Dans l'escorte de Baron se trouve un certain Guédé-défouké que Baron-Samedi envoie poser les « scellés sur les gens », c'est-à-dire qu'il le charge de les mettre à mort pour son compte. Défouké serait le plus *rèd*, c'est-à-dire le plus implacable des Guédé.

Une scène dont j'ai été le témoin mettra en lumière le rôle assigné à Baron-Samedi et aux membres de sa famille : Au cours d'une visite à une mambo des environs de Port-au-Prince, je m'entendis avec elle pour qu'elle invoquât à mon intention un certain nombre de *lwa* que je désirais interroger. Elle s'enferma dans le sanctuaire et après avoir récité différentes prières et agité son hochet (*asô*) pendant un long moment, divers *lwa* accoururent à son appel. Les Guédé auraient dû être invités à se présenter dans le sanctuaire qui leur était consacré, mais comme celui-ci n'était pas encore terminé, la mambo fut obligée de les convoquer dans le sanctuaire des autres *lwa*. Il est contraire aux bons usages d'appeler Baron-Samedi sans sa suite. L'invocation, pour autant que j'ai pu la noter, commençait ainsi : « Au nom de Baron-Samedi... Guédé nouvavou... Général Tracé, Général Fouillé. Voici deux étrangers qui ont besoin que vous leur parliez. Avec tout le respect, nous vous demandons de venir leur parler. Au nom de Baron-Samedi, Guédé-masaka... »

Après divers bruits produits par le heurt du manche du hochet contre une table, une longue invocation en « langage », des tintements sur un rythme de plus en plus fort et rapide, on entendit des grognements poussés par une voix caverneuse. C'était Papa Guédé : Baron-Samedi lui-même. Une fois les trois salutations d'usage échangées, Baron entra en matière en m'offrant 17 zombi<sup>25</sup> qu'il avait à vendre. Devant mes objections, il m'expliqua qu'il en faisait commerce et qu'ils n'étaient guère encombrants. Un zombi pouvait facilement être contenu dans une bouteille et ne pesait pas plus que de l'air. Par contre la possession de tels serviteurs était des plus avantageuses. Entre autres services, ils pouvaient procurer à leur maître la faveur de ses supérieurs hiérarchiques, qu'ils harcelaient et dont ils stimulaient le zèle en leur « mettant le feu au derrière ».

Baron s'adressa ensuite à une dame qui m'avait conduit au hounfor et qui était très amie de la mambo. Il lui révéla que des gens mal intentionnés avaient à trois reprises cherché à « donner » son mari — c'est-à-dire à le tuer par sorcellerie. Le dieu n'avait pas permis ce forfait, étant lui-même fort bien disposé envers cet homme qu'il estimait pour son courage. Non seulement, expliqua-t-il, il s'était opposé à cet assassinat magique, mais il nous assura qu'il avait donné l'ordre à Général Tracé et à Général Fouillé de « tracer » et de « fouiller » la tombe de ces individus aux intentions criminelles. Puis il protesta contre l'accusation de sorcellerie portée contre M. X., car il était placé, mieux que personne, pour savoir qu'elle était fautive.

Baron avertit ensuite un membre de l'audience que s'il faisait une libation devant son chapeau haut de forme (*koma*) ainsi que devant la croix du cimetière, il y verrait plus clair dans ses affaires, qui ne manqueraient pas de s'améliorer.

Baron-Samedi fut suivi par Jean Baptiste-Tracé qui confirma les dires de son père. Il n'avait pas voulu se faire complice des ennemis de M. X. et s'était refusé à « tracer » la tombe de ce dernier. Il accompagna cette déclaration de mots obscènes à la façon des Guédé, qui ont leur franc parler et aiment les jurons et les propos gras. Interrogé sur la cause de la mort de deux personnes, Général Tracé se défendit d'en être responsable et assura que leur mort était naturelle.

<sup>25</sup> Esprits des morts ou personnes vivantes dont on a retiré l'âme.

Fouillé, qui suivit immédiatement Tracé, avait deux zombi dont il aurait souhaité se défaire, car ces âmes captives, à force d'avoir faim, étaient devenues enragées.

### *Les « expéditions ».*

La façon la plus cruelle de se venger d'un ennemi est d'envoyer un ou plusieurs morts sur lui. Les détails sur cette redoutable opération magique sont, comme il est naturel, rares et d'authenticité douteuse.

Comme en créole cette pratique de sorcellerie s'appelle « expédition », Saint-Expédit y joue un rôle important. Le *bokò* qui, pour son compte ou celui d'un client, s'apprête à lancer des zombi sur la victime désignée, doit tout d'abord invoquer le saint, dont il aura mis l'image tête en bas. Il prononcera à l'adresse du Saint la prière suivante : « Seigneur mon Dieu, viens chercher à perdre un tel afin qu'il soit disparu (sic) devant moi comme la foudre et la tempête. Saint-Expédit, vous qui avez le pouvoir d'expédier la terre, vous êtes un saint et moi je suis un pécheur, je vous invoque et vous prends pour mon patron dès aujourd'hui. Je vous envoie chercher un tel, expédiez sa tête, expédiez sa mémoire, expédiez sa pensée, expédiez sa maison, expédiez pour moi tous mes ennemis visibles et invisibles, faites éclater sur eux la foudre et la tempête. En l'honneur de Saint-Expédit : Trois Pater. »

La réussite de ces rites d'envoûtement dépend cependant du bon vouloir de Baron-Samedi, ce maître tout-puissant des morts. Le *bokò* frappe trois fois avec son coupe-liane la pierre qui symbolise le dieu, en répétant chaque fois son nom. Il est alors possédé par Baron-Samedi qui, s'exprimant par la bouche de son *choual*, ordonne à celui qui l'invoque de se rendre à minuit au cimetière et d'offrir devant la croix qui lui est consacrée des bananes, des patates crues hachées menu et de prélever ensuite une poignée de terre pour chaque mort qu'il souhaite « envoyer sur sa victime ». Cette terre doit être jetée sur le chemin que suit à son ordinaire l'ennemi dont on cherche à se défaire. Qu'il touche ou qu'il enjambe cette terre, peu importe, les morts pénétreront dans son corps et ne le lâcheront pas. Il ne tardera pas à se sentir indisposé, à avoir de la fièvre et à éprouver des maux de tête ou de ventre <sup>26</sup>.

### *Traitement d'une « expédition ».*

Tout sortilège peut être défait si l'on s'adresse sans trop tarder à un houngan ou à une mambo dont les « connaissances » sont plus grandes que celles du *bokò*, auteur du mal.

<sup>26</sup> V. Marcelin, op. cit., pp. 120-124.

En 1946 j'ai été le témoin, chez la mambo Désina, du traitement d'un homme sur lequel un ennemi avait « expédié » trois morts. Le patient (que nous appellerons Albert) était couché sur une natte sous le péristyle du houmfor en compagnie d'autres malades. Son état était alarmant. Comment imaginer que l'être au teint grisâtre, au corps squelettique qui restait immobile, comme pour économiser un reste de vie, était encore quelques semaines plus tôt un solide débardeur sur les quais de Port-au-Prince ? Son histoire tenait en peu de mots. Un jour il se sentit soudainement indisposé. Depuis lors il ne faisait que dépérir. Sa famille, inquiète, le mena chez un houngan qui diagnostiqua aussitôt un « envoi de trois morts ». Malgré la difficulté du cas, il s'offrit à le soigner pour une somme très élevée, mais le traitement compliqué et cruel auquel il soumit le malade ne donna aucun résultat. A trois reprises, il avait brûlé sept allumettes contre la peau de son client sans que pour cela les morts consentissent à lâcher prise. Albert, ayant perdu tout espoir, tomba alors dans un état de prostration tel qu'il refusa toute nourriture pendant plus de quinze jours. Ses parents le portèrent alors chez Désina, qu'ils supplièrent de le sauver. Celle-ci n'accepta de s'occuper de lui que lorsque le dieu Brizé, auquel elle avait demandé conseil, lui eut promis son aide.

La cérémonie destinée à rompre l'envoûtement eut lieu le soir dans la *kay Gédé* (sanctuaire des Guédé) qui, chez Désina, est située derrière le péristyle. On y avait tracé sur le sol un *vèvè* — dessin symbolique généralement exécuté avec de la farine de maïs, mais qui avait été remplacée par de la cendre et du marc de café puisqu'il s'agissait de divinités associées aux mystères de la mort. Les motifs représentés étaient les attributs des Guédé — croix, pelle, pioche, etc. Sur une table placée près de l'autel des Guédé étaient disposés divers accessoires devant servir à la cérémonie : une pierre noire et luisante sur laquelle était collé un petit miroir représentant le dieu Brizé, une bouteille de *kimâ*<sup>27</sup> et de clairin, trois Calebasses contenant du maïs grillé et des cacahuètes, cinq paquets d'herbes médicinales et enfin trois cierges, deux jaunes et un noir. Trois auges de bois, placées sur le sol, étaient remplies d'un liquide dans lequel des herbes médicinales avaient été mises à infuser avec de la bile de taureau.

Dans la cour où se trouvent les « reposoirs », c'est-à-dire les arbres consacrés à diverses divinités, s'ouvrait un trou d'environ deux pieds de profondeur, que l'on venait de creuser. Un bananier avec tronc et racines était appuyé contre l'arbre du dieu Legba. Sept lampes éternelles étaient rangées tout autour de la fosse. Le récipient qui contient l'huile sur laquelle flotte la mèche n'est pas un bol en terre cuite, mais, conformément à une tradition qui serait venue de « Guinée », une demi écorce d'orange.

Tel était le cadre dans lequel se déroula la cérémonie suivante :

Désina, ayant pris place dans la « maison des Guédé », donne l'ordre de lui amener le patient, que les hounsi aident à marcher. Il porte pour la circonstance une longue chemise blanche à encolure brodée, dont on le dépouille avant de le coucher sur deux nattes que l'on a eu soin de poser sur le *vèvè*. Le malade sera donc en contact immédiat avec les symboles représentant les Guédé et participera de leur caractère sacré.

Les assistants et la mambo procèdent alors à sa toilette, comme si ce corps émacié et grisâtre était déjà celui d'un cadavre. Ils lui nouent une mentonnière sous la mâchoire, bouchent ses narines et ses oreilles avec du coton et ramènent ses bras contre son corps, les paumes des mains dirigées vers le haut.

<sup>27</sup> *Kimâ* ou *kimâga*. Liquide contenant divers ingrédients magiques que l'on vaporise avec la bouche au cours de certaines cérémonies.

Pour maintenir ses pieds serrés l'un contre l'autre, ils lui lient solidement les gros orteils.

Le principal acolyte de la mambo répand sur le corps du patient des grains de maïs et des cacahuètes, qui forment de petits tas sur son front, sa poitrine et dans le creux de ses mains. Désina, prenant par les pattes la poule blanche et noire et le coq frisé, les présente gravement aux quatre points cardinaux, geste qu'elle accompagne de courtes invocations aux esprits. Elle remet la poule à son assistant qui l'approche du malade de façon qu'elle puisse picorer les graines en commençant par celles placées sur la tête du malade. L'oiseau par son avidité manifeste le bon vouloir des esprits qui sont invoqués par Désina. Par contre, le coq se refuse à toucher aux grains. Son indifférence étant de mauvais augure, on appelle le jeune *houngenikon*<sup>28</sup> Tulus, qui lui examine les yeux à la lueur d'une chandelle. Il recommence l'expérience sans aucun succès. Désina se fait apporter un magnifique coq rouge qui, dans l'attente de quelque sacrifice, était attaché sous le péristyle. L'animal, sans doute affamé, donne des coups de bec si vigoureux que le malade, qui avait réussi jusqu'ici à garder l'immobilité la plus complète, tressaute de peur. Désina cherche à le rassurer en lui disant que ses clients n'ont rien à craindre, car elle ne les a jamais fait souffrir — faisant ainsi allusion au traitement barbare que le pauvre Albert avait subi aux mains du *houngan* qui l'avait soigné. Cependant, par précaution, Tulus couvre des mains les yeux du malade pour les protéger contre l'appétit du coq. Après avoir permis au coq de goûter à chacun des tas de grains, l'assistant le pose sur le haut des cuisses du patient, et va chercher la poule tachetée et l'autre coq qu'il place côte à côte sur sa poitrine, la tête tournée vers l'autel. Désina marmotte un *pater*, un *ave*, un *credo* et une prière à Saint Expédit, avant de se lancer dans une série d'invocations et de formules plus ou moins magiques qui commencent ainsi :

« En nom Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint Esprit, en nom Marie, en nom Jésus, en nom tous les Saints, tous les Morts, etc., etc. »

Elle se lève, prend les deux oiseaux dans ses mains et les passe longuement contre le corps du patient en commençant par la tête. Elle se livre à cette opération avec une certaine violence, tout en répétant avec son assistant des formules magiques dont je ne distingue que les phrases suivantes : « Tout ça qui mauvais, c'est pou(r) so(r)ti, tout ça qui bon, c'est pou(r) entré. » Ils s'interrompent pour faire entendre un petit bruit que l'on peut rendre par : té, té, té, â, tététe...

L'assistant a pris la place de la mambo. Tenant un oiseau dans chaque main, il les passe, en croisant les bras, sur la poitrine du malade et les promène ensuite tout le long de son corps, s'attardant sur la poitrine, comme s'il cherchait à balayer une substance invisible. Le malade tressaille à plusieurs reprises, mais la mambo, d'un ton autoritaire, lui enjoint de ne pas broncher. Désina et son acolyte énumèrent une série de noms qui sont peut-être ceux d'esprits ou d'ancêtres de leur client. Elle demande aux *lwa* de le « délivrer » et de lui rendre la santé, avec la « permission du Bon Dieu ». Les noms des dieux protecteurs du sanctuaire — Brizé, Agirwa-Linsou, Fatras, Doub(le) — et d'autres Guédé reviennent souvent dans les prières, qui se succèdent de plus en plus rapidement. Une dernière fois on passe le coq et la poule sur le corps du malade et on les place auprès de lui, épuisés de fatigue et étourdis, où ils restent sans bouger. C'est la poule tachetée qui a pris l'« expédition », c'est-à-dire les morts. Quant au coq « frisé », il a absorbé le « mauvais air » et sera mis en liberté. Il disparaîtra emportant avec lui les mauvaises influences dont il est porteur. Malheur à qui aura l'imprudence de s'en emparer pour le manger.

<sup>28</sup> *Houngenikon* : Titre de la hiérarchie vodou porté par un initié qui dirige les chœurs et assiste le prêtre ou la prêtresse.

L'assistant passe de petites calebasses le long du corps du patient et lui en coiffe la tête. Il fait de même avec la pierre de Brizé. Désina reprend ses prières qu'elle coupe de ses tétété... Soudain l'assistant remplit une calabasse d'eau qu'il a été puiser dans une des auges et en jette le contenu sur le malade qui tressaute, se débat, cherche à s'asseoir et se met à grogner. On le somme de rester immobile et Désina déclare que ce n'est pas de sa faute s'il se trouve dans cet état. On continue à l'asperger avec violence jusqu'à ce qu'il soit tout trempé et couvert de feuilles et d'herbes mouillées. On le fait asseoir et on lui frotte vigoureusement le buste avec l'eau du « bain ». Une des parentes du malade, qui s'était tenue accroupie près de ses pieds, éclate en pleurs et se met à crier qu'elle n'en peut plus. Elle cherche à sortir, mais on la force à rester. Quelques instants plus tard elle réussit à se sauver dans la nuit. L'assistant de la mambo continue à baigner le malade avec la même vigueur brutale. Ce dernier, pendant l'opération, perd sa mentonnière et ses liens.

L'assistant fait flamber du clairin dans l'assiette contenant la pierre de Brizé. Il saisit les flammes dans sa main et les fait courir le long du corps du malade debout devant lui. Désina prend ensuite une bouteille de *kimâ* dont elle absorbe une gorgée qu'elle souffle contre le visage d'Albert. Celui-ci veut se couvrir la face avec les mains, mais en est empêché par l'assistant qui le masse avec une énergie redoublée et, lui étirant les bras, le frappe à la saignée, sur les épaules et au pli du genou.

Bains et frictions terminent la partie du traitement qui a lieu dans la maison des Guédé. Le second acte a pour scène la cour où a été creusée la fosse dont il a été question plus haut. On y mène le malade qui marche péniblement, appuyé sur ses amis.

Des calebasses contenant des graines de maïs et des cacahuètes grillées ont été déposées sur le bord de la fosse dont le pourtour est éclairé par les sept lampes éternelles faites de pelures d'orange. On aide le patient à y descendre et on lui remet le bananier qu'il prend dans ses bras. L'acolyte de la mambo tenant par les pattes la poule tachetée la lui fait passer à plusieurs reprises le long du corps, de la tête aux pieds. Quant à Désina, elle ne cesse de réciter des prières et des incantations, dont voici quelques fragments notés au vol :

« *Pa pèmissiô Bô Dié, lé Sê, lé Mò, pa pouvwa Papa Brisé, Mésyé Agirwa Lésou, Mésyé Fatra, Gédé-doub, tout Gédé, m'mâdé ou la vi pou nôm la. M'achté kôta, m'payé ou, m'pa dwé...* »

[Pa(r) pe(r)mission (du) Bon Dieu, les Saints, les Morts, pa(r) (le) pouvoï(r) (de) Papa Brizé, (de) Monsieur Agirwa-Linsou, Monsieur Fatras, Guédé-double, tous (les) Guédé, je vous demande la vie de cet homme-là. Je l'achète au comptant. Je vous paye, je ne vous dois rien...]

Sitôt la prière finie, l'acolyte verse le contenu des calebasses dans ses mains et en frotte le corps d'Albert. Il répand ensuite l'eau d'une cruche, d'abord sur sa tête, puis sur tout son corps, et finalement il la brise sur le rebord de la fosse. Il verse l'huile des lampes dans ses mains pour en oindre le malade. La poule tachetée est mise au fond du trou contre le tronc du bananier et couverte de terre. Lorsque la fosse est à moitié pleine, Tulus saisit le malade sous les bras et le tire du trou d'un mouvement brusque. Albert doit être soutenu car il est sans force. L'assistant remplit la fosse de terre, qu'il égalise avec soin et sur laquelle il dispose trois lampes éternelles.

C'est le moment décisif pour mettre les morts en fuite. Albert est vigoureusement frotté avec du clairin enflammé et on lui fait sauter trois petits tas de poudre entre les jambes. Désina et son compagnon vaporisent du *kimâ* sur lui pendant qu'on fait claquer les « fouet-cache » à quelque distance du sanctuaire. On apporte une chemise *maldyòk* blanche avec des pièces rouges dont l'acolyte prend un des pans qu'il tord et qu'il expose au feu. Il trace avec le tissu carbo-

nisé des signes sur la face et la poitrine du patient auquel il fait revêtir la chemise. Albert remet la chemise de nuit qu'il portait au début du traitement, mais retire ses caleçons. Désina lui enjoint de cracher autant qu'il peut et de rentrer tout seul sous le péristyle. Il obéit sans que personne ne l'aide. Lorsqu'il est à nouveau sur sa natte, on lui attache un foulard autour de la tête et, à sa demande, on lui lave les pieds avec de l'eau dans laquelle des herbes ont infusé. On lui fait boire un thé. Il déclare alors se sentir beaucoup mieux. En fait, le traitement réussit si bien que, quelques jours plus tard, Albert était un autre homme. Il s'était remis à manger et, ayant repris des forces, décida de ne plus rester couché.

Désina ne voulut pas le laisser partir sans l'immuniser contre toute nouvelle « expédition ». Elle l'engagea à devenir *kâzo*, c'est-à-dire à passer par les rites d'initiation dont la durée est d'environ un mois. J'eus le privilège d'assister à sa sortie de réclusion et d'être son parrain lorsqu'un nouveau nom lui fut donné. Albert reprit son ancien métier et j'eus souvent l'occasion de le voir lorsqu'une cérémonie était célébrée chez Désina.

Un habitant de la vallée de Marbial, homme intelligent et relativement instruit, écrivit sur ma demande quelques observations faites par lui chez un houngan du voisinage, Fidélis, qui jouissait d'une grande réputation de guérisseur.

Quand il s'agit d'un malade qui a un « mort sur lui », Fidélis dit à la famille d'acheter un porc avec des marques spéciales aux quatre pattes, deux poulets, un mouchoir blanc, unealebasse « nègre » avec couvercle, un petit cercueil, une marmite avec son couvercle, un fouet, une brique de savon et divers aliments. Il demande aussi une petite bouteille contenant du *dékâpé*<sup>29</sup>, de la « répugnance » (*asafetida*), une drogue pharmaceutique connue sous le nom de *ifòk ou vlé* (il faut que vous vouliez), de « l'eau tranquille », qui est également une drogue qui s'achète chez le pharmacien, une boule de bleu de lessive et, enfin, une chaise neuve. Ce n'est que lorsque tous ces articles sont réunis que Fidélis consent à célébrer les rites qui éloigneront l'esprit qui s'est emparé du malade. Il appelle le mort et chante le chant suivant :

<i>Jénéral mato, m'apé ba ou mājé</i>	Général marteau, je te donne à manger.
<i>Fè kou ou fè, sé pou alé</i>	Quoi que tu fasses, il faut partir.
<i>Brizé, yo rélé Brizé, wa yo</i>	Brizé, on appelle Brizé, wa yo !
<i>Kaimâ tóbé nâ dlo, sé pou alé.</i>	Le caïman est tombé dans l'eau, il faut partir.
<i>Va-tâ Satâ, jé rénôs atézè</i>	Va-t'en Satan, je renonce à tes œuvres
<i>Atépò, éklipsé Satâ.</i>	A tes pompes, éclipe-toi, Satan!

Fidélis place drogues, aliments et objets dans laalebasse à couvercle. Il appelle le membre le plus pauvre de l'assistance et lui donne 7 gourdes 70 centimes pour qu'il aille déposer le récipient devant « Baron-cimetière ». En marchant le porteur ne doit jamais regarder derrière lui, et le houngan le fait suivre par quelqu'un tenant un tison à la main.

<sup>29</sup> Substance pharmaceutique ayant la propriété de mettre en fuite (dépulser) les mauvais esprits et autres forces maléfiques.

La maladie, comme nous l'avons dit plus haut, peut être causée par un *lwa* Pétro qui « tient » sa victime. Le cas ne peut être traité que par un houngan ayant beaucoup de connaissances. Parmi les renseignements que notre informateur marbialais nous a fournis au sujet du houngan Fidélis se trouvent des détails fort curieux sur la façon dont il guérit un enfant qui était accablé par un *lwa* Pétro.

Une famille vivant dans les hauteurs de Marbial avait un enfant dont l'état inspirait les plus vives inquiétudes. Les remèdes et les « bains » conseillés par les docteurs-feuilles étant de toute évidence impuissants contre le mal, la famille vint consulter le houngan Fidélis. Celui-ci présenta au père trois cartes, en le priant d'en tirer une. Le houngan, après l'avoir regardée, lui dit : « Mon cher, vous êtes venu me trouver pour un enfant malade. Près de chez vous s'élève un gros figuier dont le tronc est creux. Tous les jours à midi on peut voir sur une branche une grosse couleuvre qui se chauffe au soleil. C'est un *lwa* Petro et c'est lui qui « tient » votre enfant. Si vous ne réglez pas cette affaire avec lui, vous risquez gros. Il vous faut acheter un cochon blanc et noir, une chèvre, un coq, une poule, du riz, de la farine de maïs, des haricots, du millet, un *rôn kochô* (litt. rond de cochon, morceau qui fait suite à la tête de porc) un gros dindon, un chien pour les *lwa* Mondong<sup>30</sup>, un gros coq pour Mapiang et une cassave. Quand vous aurez réuni tous ces articles, vous viendrez me l'annoncer. »

Le père ayant fait savoir au houngan qu'il avait acheté tout ce qu'il lui avait indiqué, celui-ci lui promit de se rendre chez lui le samedi suivant pour faire venir le *lwa*. Il arriva au jour convenu, après le coucher du soleil. Le maître de maison vint à sa rencontre, une cruche d'eau à la main. Le houngan prit la cruche et, après une libation aux quatre points cardinaux, se mit à chanter :

<i>Papa Pétro, Mapiâg</i>	Papa Pétro, Mapyang
<i>Zâdo e Kâsô jè</i>	Zandor <sup>31</sup> et Cançon fer <sup>32</sup>
<i>Mwê di nou, mwê rivé</i>	Je vous dis que je suis arrivé
<i>Pou nou vini asisté mwê</i>	Il faut venir m'assister

Il se dirigea vers la hutte, où les personnes présentes se mirent à genoux pour le saluer. Les tambourinaires battirent leurs tambours en signe de salutation.

Le houngan, appelant le maître de maison, lui dit : « Je vais appeler tous les « mystères ». Donnez-moi les provisions. » On lui apporta un grand panier plein de bananes, de patates, de giraumonts, de mirlitons, d'ignames, ainsi qu'un œuf, une chandelle, une bougie et deux Calebasses. Ayant fait boucaner ces différents aliments, il les mit dans une calebasse qu'il confia à une personne (*madouka*) pour qu'elle la dépose à un carrefour avec une pièce de monnaie noire.

<sup>30</sup> Mondong : Groupe de *lwa* du rite Pétro-Congo, auxquels on offre des chiens en sacrifice.

<sup>31</sup> Les *lwa* Zandor (*Zâdo*) dont il est question dans ce chant constituent, non pas une famille d'esprits, mais un groupe avec un « point » (pouvoir) spécial. En font partie : Ti-Jean, Marinette-bois-chèch, Congo-savane. Ils sont les exécuteurs des hautes œuvres, des esprits vengeurs et terribles. Ils ont pour attribut des fouets dont les claquements tiennent à distance les autres *lwa* qui voudraient venir déranger une cérémonie. Les *lwa* Zandor, tout comme les Jumeaux ou *marasa*, reçoivent les offrandes de nourriture dans des gamelles (grandes Calebasses ou auges en bois).

<sup>32</sup> Objet rituel en fer.

Le houngan entra sous une tonnelle qui avait été élevée à proximité de la maison et là il fit une cérémonie accompagnée de chants dans lesquels tour-à-tour les *lwa* étaient invoqués. Voici le chant pour un *lwa* Pétro :

<i>Papa Pétro, m'apé ba ou mājé</i>	Papa Pétro, je vous donne à manger
<i>Pou ou lagé maladi-a</i>	Pour que vous abandonniez la maladie
<i>M'apé ba ou pa ou</i>	Je vous donne votre part
<i>Pou ou bâ mwê pam</i>	Afin que vous me donniez la mienne

Le *lwa* Pétro descendit alors sur le malade qui se dressa d'un coup. Il se dirigea vers l'autel où, prenant des pains, il les distribua à tous les membres de la famille. On réunit alors tous les animaux destinés au sacrifice. Le malade but à pleine bouche le sang du cochon dont on avait percé la gorge. Le *lwa*, apaisé par ce sacrifice, consentit à lâcher sa proie.

Si le patient, une fois guéri, refuse de payer le houngan, celui-ci peut se venger en faisant revenir sur lui le mort qu'il a expulsé.

### *Grossesses prolongées.*

Les loups-garous et les charmes magiques sont cause que beaucoup de femmes disent avoir été enceintes pendant de nombreuses années sans pouvoir accoucher. Les fréquentes pertes de sang (*pè-disyô*) empêcheraient le fœtus de se développer. M<sup>me</sup> Auguste me raconta qu'à la suite de fréquentes hémorragies elle était restée grosse plus de trois ans. Lasse de payer en vain des « docteurs-feuilles », elle était allée consulter un houngan. Il lui demanda si en songe elle n'avait pas vu une femme qui lui avait fait un pied de nez. Elle ne s'en souvenait pas, mais le houngan lui expliqua alors qu'une des concubines de son mari était une mauvaise femme qui multipliait des *wâga* contre elle pour retarder sa délivrance. Seule une cérémonie vodou pouvait la tirer d'affaire. Elle consentit à en faire les frais. On lui fit boire le sang chaud d'un poulet noir et blanc qui fut enterré avec une poupée dans un cercueil. Comme ses pertes de sang ne s'arrêtaient pas, le houngan la renvoya chez un « docteur-feuilles » qui lui fit prendre diverses « doses ». Un mois après, elle accouchait d'un garçon qui, sur le conseil du houngan, fut baptisé « Nous là ».

## Théorie et pratique de la médecine populaire.

### *Etat sanitaire de la région de Marbial.*

Les observations consignées dans ce chapitre ont été faites exclusivement dans la vallée de Marbial, près de Jacmel, au cours de l'enquête ethnographique préliminaire au Projet d'Education de base de l'Unesco. A cette époque, l'état sanitaire de la région était lamentable. Une ou deux fois par semaine, un médecin de la ville venait passer quelques heures dans la vallée, mais même les honoraires modiques qu'il réclamait représentaient une dépense trop lourde pour la plupart des paysans. La misère avec son cortège de maux avait atteint

un point extrême à la suite de deux années de sécheresse qui avaient épuisé les maigres ressources que les habitants tiraient d'un sol appauvri et érodé.

N'étant pas médecin, il nous a été impossible de préciser au moyen de statistiques la fréquence des affections endémiques dans la région. Selon les renseignements fournis par le médecin qui s'occupait de la région depuis de longues années, les maladies les plus communes étaient le pian, la malaria, les vers intestinaux, les ulcères tropicaux et la tuberculose.

La grande majorité des habitants (80 % dans d'autres régions d'Haïti) souffrent du pian. Cette maladie cutanée au stade primaire est éphémère et, malgré sa grande communicabilité et son extension, ne constituerait pas un problème économique et social d'envergure si les manifestations secondaires et tertiaires n'avaient des conséquences beaucoup plus graves. Elles peuvent entraîner une incapacité au travail partielle ou totale pour des périodes variant de quelques semaines à la vie entière. Certaines déformations osseuses causent une infirmité permanente. Le pian, en s'attaquant au cartilage du nez et à la voûte du palais, provoque des défigurations affreuses. On rencontre parfois sur les routes des paysannes qui sont l'image même de la mort. Le « crabe » est une forme du pian qui rend douloureuse la plante des pieds ou des mains et empêche le malade de s'adonner à ses activités normales.

La facilité avec laquelle le pian se communique tient à l'ignorance des paysans. Des mères couvertes de plaies pianiques n'en portent pas moins leurs bébés nus sur les bras. Des hommes frottent les lésions de leurs jambes contre le pied des chaises sur lesquelles d'autres viendront s'asseoir.

Les paysans sont accoutumés aux manifestations du pian et ne cherchent pas à le traiter par la magie. Ils savent que des injections sont nécessaires et accourent des régions les plus reculées se faire soigner dans les hôpitaux de la ville ou aux postes établis par les missions sanitaires américaines. La campagne contre le pian par la pénicilline s'est faite avec la coopération reconnaissante des campagnards. Les piqûres antipianiques sont jugées si efficaces qu'il arrive parfois que les paysans cherchent à se les faire administrer par fraude pour soulager d'autres maux que le pian.

La nécessité de traverser à tout instant la rivière qui coupe la route de Marbial, de marcher dans la boue et la poussière des sentiers, ainsi que le manque général d'hygiène sont autant de causes qui retardent la guérison des plaies accidentelles et les font dégénérer en ulcères de longue durée. Ces ulcères tropicaux revêtent parfois une telle gravité qu'ils rendent infirmes ceux qui en sont affligés. Nous avons connu deux jeunes gens réduits à l'immobilité par l'état de leurs jambes rongées par des ulcères. Ils ne voulaient cependant pas aller se faire soigner à la clinique de l'Unesco par honte de devoir exhiber les haillons dont ils étaient couverts.

Le fait que la plupart des huttes ont un sol en terre battue et que les habitants ne mettent guère leurs sandales que pour aller en ville ou pénétrer à l'église le dimanche contribue à la propagation des vers intestinaux. Les parasites constituent une maladie sérieuse chez les enfants de deux à sept ans.

Les cas de malaria se multiplient à la fin de la saison pluvieuse lorsque les « maringouins » (moustiques) commencent à pulluler dans les mares et les flaques d'eau laissées par les crues. Les paysans s'imaginent que ces insectes leur viennent de l'île de la Gonave et qu'ils ne disparaissent que lorsqu'un vent propice les ramène à leur lieu d'origine. On se résigne à leurs morsures ou on cherche à s'en préserver en brûlant de la bouse de vache ou des nids de termites (*nich pou-bwa*). Avant la campagne d'éducation de base de l'Unesco, le paysan n'établissait pas de rapports entre l'apparition de ces insectes et la recrudescence de la malaria. Le traitement à base de quinine ou de produits similaires est trop cher pour la plupart des paysans, qui se contentent de tisanes

et de bains aromatiques. Aussi les attaques se prolongent-elles pendant des semaines, laissant le malade affaibli et incapable de s'adonner avec l'énergie nécessaire aux travaux des champs qui, à ce moment précis, réclament toute son attention.

La déficience de calcium dans l'alimentation expliquerait peut-être la fréquence des caries dentaires. Il est peu de paysans qui ne se plaignent de maux de dents ou n'exhibent des mâchoires dégarnies. Beaucoup d'enfants de dix à quinze ans ont déjà perdu bon nombre de leurs dents. Les 5 gourdes (environ 5 francs suisses) que les dentistes réclament pour une extraction apparaissent aux paysans comme une somme exorbitante que seules quelques personnes aisées consentent à payer.

*Maladies connues par les paysans de Marbial et théorie de la maladie*<sup>33</sup>.

Les maladies « naturelles » sont celles qui sont familières ou dont la durée est brève. Voici la définition qui m'en a été donnée par un paysan : « La maladie qui commence aujourd'hui et finit demain, nous disons que c'est une maladie naturelle, avec certitude, de même toute maladie qui ne dure pas, telles que fièvres, maux de tête, coliques, rétroversion de la matrice. Les gens ne se font pas de souci à leur sujet, car ils savent qu'elles ne les tuent pas. J'ajouterai les maux d'entrailles, les maux d'yeux, la grippe, la chute de la *biskèt*, la syphilis, les entorses si elles sont petites. Tous les Haïtiens sont habitués à ces maladies. Il ne leur vient pas l'idée que c'est un houngan qui les a envoyées, et ils ne pensent pas que ce soit des poisons. »

Voici la liste des maladies « naturelles » avec de brèves indications sur leur étiologie.

« *Saisissements*. » Maladies causées par une peur subite ou par une très mauvaise nouvelle, en particulier par l'annonce de la mort d'un être qui vous est cher. Le « saisissement » peut aussi être provoqué par un accès d'indignation lorsqu'on a été victime d'une injustice ou d'un outrage gratuit.

En cas de « saisissement », le sang monte à la tête où il déränge le cerveau, obscurcit la vue et entraîne parfois la cécité. On prescrit des ventouses et des scarifications.

Les « saisissements » sont fréquents et dangereux chez les nourrices. Ils se produisent fréquemment à la suite d'une querelle avec le mari. Le lait « tombant dans le sang » se porte à la tête, entraînant des états de folie passagère. Ces troubles connus sous le nom de *lèt-pasé* (« lait passé ») se soignent en appliquant sur la tête des objets froids ou des compresses de glace. Il est également recommandé de mettre sur le front de la patiente de la muscade et du pain trempé dans du vin. On lui fait boire une décoction préparée avec des arêtes de morue, des feuilles de quénép (*Melicocca bijuca*), de corossol (*Annona muricata*), de palmiste (*Oreodoxa regia*), d'oranger et des racines de « pois nourrice ». Un autre remède qui passe pour très efficace est un « café » préparé avec des morceaux de hareng, 5 clous de girofle, de l'ail violet, et 5 pieds de lanman (*Solanum nigrum*). Ces ingrédients sont triturés dans un mortier et mis dans une *grèg* (poche en tissu) sur laquelle on fait couler de l'eau bouillante. On avale ce liquide avec un peu de taffia. On traite aussi le « lèt-pasé » avec un « café » à base de pois plante (*Cassia occidentalis*) et de « pois nourrice » torréfiés et moulus. En outre, la malade doit boire un peu de son propre lait.

<sup>33</sup> Nous avons volontairement omis de cette étude l'énumération des soins accordés aux femmes enceintes et aux jeunes mères ainsi que toutes les pratiques d'obstétrique sur lesquels nous avons recueilli de copieux renseignements. Ces observations seront incluses dans un travail consacré à la maternité et l'enfance dans la vallée de Marbial.

« *Sang gâté*. » Cette maladie est souvent produite par un « saisissement », mais les « mauvaises humeurs » peuvent également corrompre le sang, ou, pour nous servir de l'expression locale, « tourner le sang en eau ». Il suffit parfois d'attraper un refroidissement pour souffrir de ce mal. C'est pourquoi les femmes évitent de se mouiller les pieds après avoir repassé. Le « sang gâté » est quelquefois à l'origine d'une pleurésie ou de la tuberculose.

Les adolescents des deux sexes s'exposent à ce mal s'ils n'évitent de manger des fruits acides. La *frèchè* (fraîcheur) est une forme virulente du « sang gâté » que l'on reconnaît à l'apparition de plaies purulentes. En général, une mauvaise condition du sang se manifeste par des boutons et des éruptions cutanées et parfois par l'enflure des pieds. On préconise des dépuratifs divers et en particulier une potion faite avec du jus d'orange, du café et du taffia. Pour le « sang gâté » dans la tête, on donne aussi une tisane de baume-tranquille. Les boutons se traitent avec de la nicotine (*siró kalimèt*).

Dans les cas graves, on a recours aux ventouses. Celles-ci sont de petites Calebasses perforées et bouchées avec de la cire. En guise d'alcool, on se sert de taffia (clairin). On peut traiter les « humeurs dans la tête » par l'application de sangsues, surtout si on les pose à la lune décroissante.

*Jé pété* (litt. « yeux qui éclatent »). Ophthalmie causée par la « cervelle gâtée » qui distille des humeurs.

*Fièv cho* (« fièvre chaude ») ou *fièv frisô* (« fièvre frisson »). Il s'agit le plus souvent de la malaria que l'on attrape lorsqu'après avoir travaillé trop longtemps au soleil on sort dans le serein du soir. D'autres rendent l'alternance de la pluie et du soleil responsable de la « fièvre frisson ». Quelques personnes sont d'avis qu'elle peut se contracter si on boit de l'eau polluée. Le sang des malariques aurait tendance à se transformer en eau. Les fièvres sont classées en jaune, blanche ou noire selon la couleur des excréments après ingestion d'une potion appropriée. Pour la « fièvre chaude », on préconise une infusion de mombin bata (*Trichilia hirta L.*), de derrière-dos (*Phyllanthus niruri L.*) et d'assorossi (*Momordica charantia L.*) ou une tisane faite avec du cœur de campêche (*Haematoxylon campechianum L.*) et de gros-liane que l'on doit prendre trois fois par jour.

La *fièv frèt* (« fièvre froide ») ou la *fièv zo* (« fièvre des os », c'est-à-dire qui fait mal aux os) sont des termes qui peuvent désigner soit la malaria, soit certaines formes de gripes. Les traitements pour la fièvre sont très nombreux et nous n'en indiquerons que quelques-uns. Aux premiers frissons, on recommande de prendre un « bain » de feuilles et de boire une tisane faite avec du derrière-dos (feuilles amères *Phyllanthus niruri L.*) acidulée avec des gouttes de citron. On nous a également parlé d'une potion qui, une fois absorbée, « marche par tout le corps, en ramasse la chaleur et la fait sortir ». Des feuilles de corossol appliquées sur les tempes auraient la vertu de faire tomber la fièvre.

*Refroidissements*. La grippe, les rhumes de cerveau, les maux de gorge sont des affections bien connues des paysans qui possèdent bon nombre de remèdes pour les soigner. Ils s'efforcent de les éviter dans la mesure du possible et prennent toujours la précaution de se couvrir ou de rentrer chez eux à l'heure du serein. Ils ont tout spécialement soin de ne pas manger les aliments dont la température est contraire à l'état de leur corps. Tout comme les Européens du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils distinguent les aliments chauds des aliments froids. Le maïs, le sésame, le riz, les arachides, les patates douces, les ignames, les malangas (*Colocasia esculenta*), le manioc, les aubergines, les giraumonts, les bananes, les noix de coco, les œufs, etc., figurent dans la première catégorie. Les mirlitons, les haricots, les pois, le calalou, les avocats, les mangues, les corossols (*Annona muricata L.*), les caimites, les melons, les oranges, etc., rentrent dans la seconde. De même qu'il faut éviter de manger quelque chose

de froid lorsqu'on a chaud, il convient de ne pas se baigner lorsqu'on a absorbé des aliments chauds.

Pour les rhumes, on donne des tisanes de feuilles de cirouelle (*Spondias purpurea*), de liane-calçon et de languichatte (*Eupatorium odoratum L.*). On prescrit — et avec raison — des thés de gingembre. Pour la toux, on boit une infusion faite avec de l'aloès, coupée de taffia. On lave aussi la tête avec l'eau dans laquelle on a fait infuser des feuilles d'oranger, de languichatte et de morceaux de liane-calçon (*Passiflora murucuja*).

« *Tousser.* » Derrière ce mot se dissimule généralement la tuberculose, maladie d'autant plus redoutée qu'elle est considérée comme étant l'effet d'un « envoi de morts ».

*Doulè.* Les paysans entendent par « douleurs » les peines rhumatismales auxquelles ils sont fort sujets.

« *Gaz.* » A Marbial, on se plaint beaucoup de gaz. Ceux-ci, en circulant dans le corps, provoqueraient des douleurs et des maladies diverses. L'étiologie des « maladies du gaz » repose sur la croyance que tout individu a besoin, pour maintenir son équilibre, d'une certaine quantité de « vent » qui est accumulée dans la région de l'estomac. Ce « vent », qui est l'air que nous respirons, devient nocif lorsqu'il se dilate et se répand dans le corps. A la suite d'un long jeûne, par exemple, il peut envahir la poitrine ou les intestins. Il est particulièrement dangereux lorsqu'il pénètre dans les veines et monte au cerveau où il affecte les oreilles et les yeux. C'est alors qu'on entend une sorte de bourdonnement, semblable au bruit des feuilles dans un bois. Le « vent » ou « gaz » peut apporter une faiblesse au cœur et être à l'origine des crises d'asthme. Un médecin haïtien qui traite depuis de nombreuses années les gens de Marbial est convaincu que cette préoccupation des gaz est loin d'être un souci imaginaire. Beaucoup de paysans souffrent réellement de fermentations intestinales du fait de mauvaises digestions. Celles-ci seraient dues à la nature des aliments, parmi lesquels les féculents prédominent. L'état déplorable de leur dentition joue sûrement un rôle dans ces troubles digestifs. En outre, l'aérophagie et le ballonnement de l'estomac sont des affections qui se manifestent fréquemment chez les cultivateurs qui passent des journées entières le ventre creux.

Le meilleur remède contre le « vent » est un « bain » préparé avec les feuilles dont voici la liste : calebassier, atiyayo (*Ocimum gratissimum*), bois-nizé, bois d'ortie (*Petitia domingensis*), coquelicot (*Cordia sebestena*), déba-clou, feuilles de caféier séchées, ramassées au pied de l'arbuste, mombin franc (*Spondias mombin*), mombin bata (*Trichilia hirta*), verveine violette, trompette sèche (*Cecropia peltata*), trois branches de frêne (*Simaruba glauca*) et d'oranger. L'eau dans laquelle ces feuilles ont été mises à infuser est versée sur la tête du malade.

*Biskèt tóbé.* Les paysans et parfois aussi des membres de l'élite attribuent certaines maladies à la chute de leur *biskèt*. Cet organe, tant soit peu mystérieux, serait un os crochu (cartilage ?) qui s'articulerait de façon délicate à la pointe du sternum. Un effort, un choc, une chute peuvent le faire « tomber ». On s'expose aussi à cet accident lorsqu'on soulève un poids très lourd quand on est à jeun. La mise en place de la *biskèt* est un art qui a fait la réputation de plus d'un *dòktè-fèy*. Il consiste en massages du dos et de l'abdomen. Pendant ces manipulations, le patient doit rester assis les jambes étendues. A un moment donné, on lui tire fortement les pouces. En cas de chute de *biskèt*, on prescrit aussi une infusion faite avec trois bourgeons de caféier et une tige de fleur coucouy. Le liquide n'est vraiment efficace que si l'on récite cinq fois devant le malade, cinq fois derrière lui et trois fois au-dessus de son estomac l'oraison suivante :

*Abisyô lébit almèn adòb. Sê Bèloni poz la mé avâ Jézi.* (Traduction : Ambition... Saint Bèloni pose la main avant Jésus.) Si l'on suit ce traitement, aucun massage n'est nécessaire.

*Mis tôbé* (« l'anus tombé »). Douleurs au coccyx ou au bas des reins que les femmes éprouvent lorsqu'elles se sont affaissées sous le poids d'un panier trop lourd.

*Lâmè tôbé* (« matrice tombée »). Rétroversion de la matrice. Symptômes : douleurs au bas ventre, fièvre et vomissements. Se soigne avec des massages, des « touchers », des ablutions avec de l'eau aromatisée par différentes feuilles et avec un régime de tisanes.

« *Dos ouvert.* » Dislocation des vertèbres à la suite d'une chute, d'un faux mouvement ou d'un effort prématuré après l'accouchement. Le traitement comporte des massages avec de l'huile, des bains de feuilles, des applications de bandes enduites de gomme tirée de l'arbre à pain, et enfin l'administration d'un *lòk* (purgé à base de ricin).

*Pleurésie.* En cas de pleurésie, on frictionne énergiquement le corps du malade avec de la térébenthine et du clairin. On brûle sous le lit des grains de café, des « parches » (détritus, enveloppes du café) et un nid de termites. On fait boire au patient une potion consistant en café amer, gingembre et chaume noirci par la fumée. Le noir de fumée passe pour donner de la force, car il provient des « vapeurs qui montent du feu ».

*Pian.* Cette maladie est connue populairement sous le nom de « gros bouton ». Ceux qui en sont atteints ne commencent à s'en préoccuper que lorsqu'elle est « mûre », c'est-à-dire lorsque les lésions secondaires se manifestent. A ce stade, il faut éviter de se couper les ongles ou les cheveux. En général, les paysans ne s'adressent pas aux rebouteux pour cette maladie, mais préfèrent se faire administrer des piqûres par des docteurs. Il existe cependant une liane qui, prise en infusion, élimine l'« eau de bile », qui serait le principal agent du mal. Quelques malades ne veulent pas recevoir d'injections au moment de la pleine lune, par crainte qu'un bourrelet de chair ne se forme à l'endroit de la piqûre.

*Maklouklou.* Nom créole de l'orchite ou hydrocèle.

*Kòkòbé.* Recroquevillement des membres.

*Inflammation de l'urètre.* Le remède pour cette affection est une tisane de malnommé (*Euphorbia pilulifera*).

*Rétention d'urine.* On prescrit une potion à base d'arachides, de racines de *ti-péta* (*Ruellia tuberosa*), de muscade, de sucre blanc et de taffia. On se lave avec un « bain » dans lequel on a mis à infuser de la liane savon (*Gouania sp.*), des racines de médecinier blanc (*Satropa sp.*) et de *ti-péta* (*Ruellia tuberosa*).

*Vât-pasé* (« ventre passé »), *vât-mòdé* (« morsure de ventre »), *ti-vât* (« petit ventre »), *vât-lib* (« ventre libre »), *trâchmâ vât* (« tranchées de ventre »), autant de termes qui désignent diverses affections intestinales, telles coliques, cholérines, diarrhées, etc. Elles frappent, entre autres, ceux qui mangent des fruits « froids » après avoir eu chaud. La bouillie de farine mal préparée peut occasionner une cholérine violente appelée *ténès*. L'eau contenue dans les troncs de bananier passe pour un bon remède contre la diarrhée, surtout si on a soin de dire une prière. Une infusion de feuilles de maïs guérit des indigestions causées par le maïs.

*Frédité.* Cette maladie féminine nous a été décrite dans les termes suivants : Si une femme n'est pas enceinte pendant toute une année, c'est qu'elle fait une *frédité*. Elle devient blanche d'un côté et ensuite de l'autre. Elle gonfle, et une grosse boule se forme. C'est cette tumeur (*blad*) qui est cause du *frédi*. Il en sort de l'eau. Il faut qu'un docteur l'opère, sans quoi la femme restera stérile.

*Pèdisyô*. (« Pertes »), hémorragies dont souffrent les femmes enceintes et qui empêchent le développement du fœtus. Celui-ci cesse de croître puisqu'il ne reçoit plus le sang qui l'alimente.

Nous avons vu plus haut que ces accidents étaient parfois attribués à quelque loup-garou qui aurait réussi à sucer le sang d'un enfant dans le ventre maternel. Mais les paysans admettent qu'ils peuvent être la conséquence d'un mauvais régime alimentaire, d'une chute, d'un « saisissement » ou d'une simple imprudence, comme celle qui consiste à manger un aliment froid après avoir marché au soleil. Après une hémorragie, une femme enceinte doit attendre deux mois pour récupérer la perte subie.

Les menstruations normales qui sont produites par la lune sont nécessaires et salutaires. Une fille qui, après sa quinzième année, n'aurait pas ses règles, risquerait d'être étouffée par son propre sang.

Les *dòktè-fèy* prescrivent pour les *pèdisyô* une tisane faite avec du *bois-cochon* (*Tetragastris balsamifera*), des racines de caféier, de l'écorce de sapotille (*Achras zapota*) et des lianes de bois neuf, ainsi que des massages et des applications de gomme dans le dos.

*Pas délivré*. Maladie féminine sur laquelle nous n'avons pu obtenir de renseignements précis.

*Bile*. Un de nos informateurs nous a exposé la différence entre le *fiel*, qui est un organe attaché au foie, et la *bile*, qui serait une substance composite à base de sang, d'eau et de « vent », qui s'accumule près du cœur ou de l'estomac lorsqu'on est fatigué et que le sang est en mouvement. Une personne malade peut vomir du « fiel » ou de la « bile », selon les cas. On rend du fiel — plus amer que la bile — chaque fois que le canal de la vésicule qui le contient est obstrué par de la nourriture. Le « fiel » est « un souffle de vie », car, s'il éclate, on meurt sur-le-champ.

*Vers intestinaux*. Il est peu d'enfants qui n'aient des vers intestinaux. Leurs petits ventres gonflés en font d'ailleurs foi. Tous les paysans que nous avons interrogés sur ce sujet sont convaincus que les vers sont produits par le lait maternel, surtout si l'enfant n'est pas sevré en temps opportun. Certains vers qui se forment spontanément dans l'estomac seraient particulièrement dangereux, car « ils montent vers le cœur et le piquent ». Pour débarrasser les enfants des vers qui les affaiblissent et provoquent des crises nerveuses, les parents ont recours à des produits pharmaceutiques. Il existe quelques vermifuges indigènes, que l'on prépare en faisant infuser des morceaux d'arbre à pain avec une plante appelée *zèb-a-vè* (herbe à vers). On préconise aussi une infusion de citronnelle et de romarin. Lorsqu'un enfant est pris de convulsions, les parents ont soin de remettre ses membres en place pour éviter une déformation permanente.

*Malêg*. Les plaies malignes ou ulcères tropicaux passent en général pour une des nombreuses manifestations de la colère d'un être surnaturel, Dieu ou esprit. C'est pourquoi on s'adresse de préférence à un houngan pour les guérir, mais beaucoup de paysans cumulent le traitement magique avec des remèdes de caractère purement profane. Le *baka* est un ulcère que l'on attribue à un parasite appelé *drâdrâ*.

*Dépôt ou abcès en dedans*. Caillot de sang qui se forme à l'intérieur du corps à la suite d'une chute.

*Dat*. Eruption cutanée causée par certains aliments, tels que la viande de mouton, dont on dit qu'« elle sort sur la personne qui en mange », les aubergines et les fruits de l'arbre à pain. Le traitement consiste à prendre de l'huile de ricin (*maskéti*) avec de la poudre d'igname pulvérisée, dans le premier cas ; dans le second, des aubergines brûlées, et des noix d'arbre à pain dans le troisième. Cette cure est donc partiellement homéopathique.

*Mal aux dents.* Les paysans donnent de la carie dentaire une explication inspirée par leur familiarité avec le règne végétal. Tout comme les plantes, ils croient que les dents (*zo*) peuvent être attaquées par des vers. Ils en sont d'autant plus convaincus qu'ils prennent pour des vers les nerfs et autres filaments que le dentiste extrait de leurs dents. On dit aussi que le sang noir qui monte à la tête peut entraîner des rages de dents. Pour soulager la douleur, on conseille de tremper la dent dans une décoction de pelure de mangue, de graines de *Palma Christi* (*Eupatorium odoratum*) pas encore mûres et de racines de languichatte. Les œufs ont la réputation d'être très nuisibles aux dents des enfants. C'est pourquoi ils leur sont interdits jusqu'à l'âge de dix ou douze ans.

*Mal aux yeux.* Les conjonctivites sont sans doute fréquentes, à en juger par la place faite aux maux d'yeux parmi les maladies les plus connues. Ces inflammations seraient une des conséquences d'un brusque afflux de sang à la tête. Il est donc essentiel de dégager la tête pour empêcher le sang de « cuire » les yeux. On applique pour cela des ventouses sur le cou du patient. On peut, selon les cas, procéder ou non à des scarifications. Dans les cas peu graves, on se lave les yeux avec du clairin.

*Gros-pied.* Enflure chronique du pied (éléphantiasis ?). On contracte cette maladie en foulant une poudre magique particulièrement forte mise sur votre chemin par un sorcier.

*Pa-gasô* (« pas garçon ») ou *pa-lévé* (« pas levé »). Impuissance sexuelle, qui a souvent pour origine lointaine l'imprudence d'une mère qui a laissé tomber quelques gouttes de son lait sur les organes génitaux de son petit garçon. Cette maladie est souvent due aux maléfices de quelque femme jalouse. En ce cas, l'homme ne devient impotent que lorsqu'il cherche à tromper sa femme ou sa maîtresse.

*Brûlures (boulé).* On les soigne avec des morceaux de *lalwa* (aloès) dont on frotte les plaies. La personne brûlée doit éviter les piments et les épices et peut manger, au contraire, des mets rafraîchissants, comme les poireaux ou les oignons.

Les paysans connaissent et traitent les foulures (*fouli*), les entorses (*âtoch*), les luxations (*pyé* ou *bra déjwété*), etc. Pour arrêter l'inflammation d'un membre, ils le lient avec une cordelette.

Comme il ressort de cette énumération, la médecine paysanne se fonde en partie sur des notions qui étaient en vogue en France au temps de Molière. Les paysans parlent volontiers d'« humeurs » et s'inquiètent de l'état de leur sang. Ils sont grands amis des scarifications et des applications de sangsues, sans parler des clystères. Quelques paysans gardent des sangsues chez eux et viennent les poser pour une modeste rémunération. On applique des ventouses non seulement pour le « *sang gâté* », mais chaque fois que l'on éprouve quelque douleur dans le corps à la suite d'une chute ou d'une morsure, ou lorsque l'on veut faire disparaître une enflure. Selon les cas, on scarifie la peau soulevée par les ventouses. Les ventouses posées à la lune décroissante sont censées « emporter le mal ».

#### *Rebouteux et herboristes.*

Les *houngan* et *mambo* sont à la fois prêtres, magiciens et rebouteux, mais il n'en est pas de même des hommes et des femmes que l'on désigne sous le nom de *dòktè-fèy*. Comme ce mot l'indique, ce sont des individus qui soignent les maladies courantes et connues au moyen de simples (feuilles), sans négliger toutefois les prières, les formules et les recettes magiques. Ces rebouteux doivent souvent leurs connaissances à une tradition familiale et les complètent par des observations personnelles et par les avis et conseils que leur donnent

leurs aînés. Quelques-uns d'entre eux ont subi l'influence de la ville et les médicaments de toutes sortes en usage dans le monde ouvrier leur sont familiers.

Les *dòktè-fèy* sont très nombreux à Marbial. Ce sont pour la plupart des femmes. J'ai été particulièrement lié avec quatre d'entre elles. Elles m'ont fourni sur elles-mêmes et leur profession des renseignements fort intéressants, qui nous aident à mieux comprendre la psychologie des guérisseurs de la campagne haïtienne.

Madame Simone, qui jouissait d'une excellente réputation dans la région, devait toute sa science à son père, qui l'aurait lui-même acquise d'un « médecin de la ville ». En fait, la bonne vieille possédait surtout quelques notions d'hygiène et se lavait consciencieusement les mains avant tout accouchement.

Madame Malvoire appartenait, elle aussi, à une famille dont plusieurs membres avaient pratiqué la médecine. Elle prétendait cependant n'avoir rien appris d'eux. Son intérêt pour la médecine s'était éveillé au cours d'une maladie pour laquelle elle avait été soignée par un « docteur médical ». C'est de lui qu'elle assurait tenir toutes ses connaissances et elle en donnait pour preuve le nombre de drogues pharmaceutiques dont elle avait retenu les noms et qu'elle prescrivait à ses clients. Toutefois, elle faisait dans ses diagnostics une part très large aux révélations surnaturelles qu'elle recevait en songe. Ces rêves thérapeutiques lui venaient spontanément quand un malade s'adressait à elle, et il lui arrivait parfois de connaître la nature de la maladie et le traitement lorsque le malade qui venait la consulter était encore en route. Si, pour quelque raison cachée, elle ne parvenait pas à obtenir la communication surnaturelle du traitement, elle plaçait à son chevet une bougie et un verre d'eau dans lequel elle faisait flotter trois feuilles d'oranger disposées en croix. Elle demandait ensuite au Saint-Esprit, à la Sainte Vierge et au Christ de l'éclairer sur les remèdes qu'elle devait prescrire à son patient. Si la prière était exaucée, elle faisait brûler un cierge en témoignage de gratitude. A l'époque où je fis sa connaissance, la pauvre *dòktè* avait tellement de soucis matériels qu'elle en avait perdu la faculté de recevoir des songes révélateurs. Elle remédiait à cette difficulté en priant ses malades de lui raconter leurs rêves, dont elle tirait alors des indications sur l'origine de leurs maux et sur les remèdes à recommander.

Madame « Grande-Merveille » avait atteint la cinquantaine et tenait boutique à Port-au-Prince « quand Dieu est venu la chercher et lui a ordonné de guérir son prochain ». Elle a commencé par *mâgnê*, c'est-à-dire, masser ou imposer les mains, suivant le cas. Elle accompagnait ses gestes d'une prière intérieure. Puis, toujours inspirée par Dieu, elle a cherché des feuilles et des racines pour composer des « bains », des tisanes et des potions.

De l'avis de tous, Madame François était la rebouteuse la plus habile et la plus savante de la région. Dès l'aube, elle quittait sa maison pour aller faire ses visites, un gros panier plein d'herbes et de racines sur la tête. D'un pas alerte, sans « muser » pour bavarder, elle allait administrer des tisanes et des « bains » à ses clients. Elle avait appris son métier auprès de sa belle-mère, une femme très savante qui, l'ayant trouvée docile et serviable, l'avait prise en amitié et lui avait transmis son savoir. Elle se défendait de recevoir en songe la formule des traitements qu'elle ordonnait, et elle plaignait ses collègues qui dépendaient des puissances surnaturelles et s'exposaient ainsi à de graves dangers. « Ce sont les morts, disait-elle, qui vous envoient ces rêves, mais ils ne font rien pour rien et, un jour, ils exigent le paiement de leur dette. Malheur à qui ne s'en acquitte pas après avoir pris un engagement ! » Madame François avait cependant le don de clairvoyance. Elle voyait, en plein midi et à l'angélus du soir, les loups-garous, les morts et les esprits malins. Elle savait reconnaître les ânes ordinaires de ceux qui étaient des hommes ou des femmes méta-

morphosés et qui conservaient encore un regard humain. Elle se rappelait avoir vu un soir une femme pourvue de grandes ailes qui était en train de s'envoler. Lorsqu'elle marchait en compagnie d'une autre personne, celle-ci ne pouvait pas comprendre pourquoi elle s'arrêtait à chaque instant et paraissait surprise. C'est que son compagnon ne pouvait pas voir les êtres surnaturels qui étaient visibles pour elle seule. Les esprits et les loups-garous ne lui faisaient aucun mal, car ils ne s'occupent pas de ceux qui possèdent le don de clairvoyance. Madame François souffrait de sa clairvoyance, qui la contraignait à avoir conscience de l'existence d'êtres malfaisants et terrifiants. A la suite d'une maladie, qu'elle avait interprétée comme un châtement, elle s'était convertie au protestantisme. Dès lors, elle cessa de voir des esprits.

Dans son rigorisme protestant, Madame François s'interdisait toute pratique « supersticieuse ». Elle n'en admettait pas moins la nécessité d'une aide divine, sans laquelle aucun remède ne pouvait avoir d'effet. Avant de cueillir un simple, elle demandait à Dieu de lui donner le pouvoir de guérir. Ce faisant, elle donnait une forme chrétienne à un rite animiste observé par ses collègues. Ceux-ci, au moment de cueillir une plante médicinale, s'adressent à son « âme » dans les termes suivants : « Je te prends pour faire de toi un remède. Guéris ce malade pour moi. Voici ce que je te donne en paiement. » Ils jettent ensuite au pied de la plante des grains de maïs, des pois ou des cailloux, en guise d'offrandes symboliques

Toutes les *dòktè-fèy* n'ont pas les mêmes compétences. Madame Malvoire se flattait de soigner des maladies difficiles, telles que le tétanos, la tuberculose, la pleurésie, les rétroversions de l'utérus et les rétentions d'urine, qu'elle appelait « intentions divines ». Elle ne négligeait jamais d'accompagner chaque traitement de prières aux Saints et aux Saintes particulièrement compétents dans le cas de certains types de maladies : Sainte Marguerite pour les maux de tête, saint Canal (sic) pour les rétentions d'urine ; saint Augustin, en tant que « grand docteur », était souvent invoqué, ainsi que la Vierge et Jésus-Christ.

Madame François croyait aux maladies « surnaturelles » et consentait à les traiter. Si elle diagnostiquait « l'envoi d'un mort », au lieu d'adresser son client à un houngan, elle demandait à Dieu de le délivrer, car, me disait-elle « Dieu exauce les prières des docteurs qui mènent une vie pure, exempte de mensonge, de crime et d'adultère ». En quelques cas, notamment s'il s'agissait d'empoisonnements ou d'accès de folie, elle conseillait d'aller trouver un médecin de la ville. Elle savait que le pian était transmis par des mouches et que seules des piqûres pouvaient en avoir raison.

Madame François, elle aussi, était fière de sa profession, qu'elle avait enseignée à tous ses enfants. Elle me raconta, non sans orgueil, qu'elle avait aidé à la naissance de 795 bébés. Elle consentait à se déplacer de nuit si quelqu'un l'accompagnait pour la défendre contre les mauvais esprits. Dans toute maison où elle se rendait, elle était sûre de trouver un membre de la famille prêt à l'aider. Si elle restait jusqu'à l'heure des repas, on l'invitait à manger et, lors de sa deuxième visite, on lui faisait généralement un cadeau. Elle attendait que le patient fût rétabli pour demander ses honoraires, qui étaient modiques. Si le patient mourait, elle ne les réclamait pas.

A Marbial, l'usage veut que le malade commence à payer ses honoraires par acomptes à partir du premier jour de son traitement. S'il se montre réticent, le rebouteux ne dit rien, mais cherche à emporter quelques-unes des feuilles ou des racines qu'il a données au malade. Il les dépose avec du sel dans une termitière. Sitôt que les feuilles sont attaquées par les termites, le patient retombe dans l'état où il se trouvait avant la cure. Les parents accourent alors auprès du « docteur » pour payer le traitement et le supplier de revenir. Les

rebouteux pourraient aussi brûler les feuilles du « traitement », mais cette mesure trop radicale est dangereuse, car le malade risquerait d'en mourir.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, il est un certain nombre de maladies que les *dòktè-fèy* traitent conjointement avec un houngan. Ce sont en particulier les *pèdisyô*, les *pa-délivré*, les gaz et les *pa-gasô*.

Même lorsque certaines maladies sont de leur ressort, certains *dòkte-fèy* conseillent à leurs patients d'aller consulter un médecin de la ville. C'est le cas pour la fièvre typhoïde, l'anémie (sang pauvre), les abcès, la « poitrine » (tuberculose ?), et même le *lèt-pasé*.

Les *dòktè-zo* sont spécialisés dans le traitement des fractures et des foulures. Ils sont moins nombreux que les *dòktè-fèy* et sont, de ce fait, mieux payés qu'eux. Ils administrent aussi des clystères, posent des ventouses ou appliquent des sangsues.

#### Conclusions.

Les rapports entre la médecine et les pratiques magico-religieuses du vodou sont certainement plus nombreux et plus variés que je l'ai indiqué dans cet article. Les exemples que j'ai cités suffisent cependant à montrer la crainte très vive que les Haïtiens du peuple éprouvent envers les divinités de leur religion et le sentiment de dépendance dans lequel ils se trouvent vis-à-vis d'elles.

Les paysans et ouvriers des villes, dont le niveau de vie est extrêmement bas, dépensent chaque année des sommes considérables pour apaiser les « mystères » dont ils attendent le soulagement de leurs maux. Des capitaux importants sont ainsi perdus sans profit direct pour personne. Cependant il est heureux que le vodou apporte à ces malheureux qui n'ont ni médecins ni remèdes le réconfort de ne pas être entièrement passifs devant les coups du sort. En fait la conviction de s'être acquitté envers la divinité donne à celui qui a accompli sa promesse ou fait un sacrifice le sentiment d'être rentré en grâce et d'avoir surmonté son mal. Cette conviction est la source de plus d'une guérison. Il est donc malavisé de condamner le vodou comme une superstition coûteuse et inutile tant que l'on n'aura pas procuré au peuple haïtien l'équivalent de ce que le vodou lui promet et essaye de réaliser pour lui.

#### Summary.

Folk-medicine is an important and little-known aspect of Haitian culture. It is on the borderline of religion, magic and empirical science. The Haitian peasant tends to see a supernatural cause in most of the ills which afflict him, especially if they are sudden and violent. As contacts with urban civilization multiply, the "supernatural diseases" become fewer, and more ailments appear in the category of "diseases sent by God" or "natural diseases". However, it is not always easy to distinguish between the two classes, and some diseases which may be regarded as "natural" are often sent by spirits or by God himself as a punishment.

Supernatural diseases are often the result of some sacrilegious act or of a punishment meted out to a person who has neglected his duties towards the spirits or his dead ancestors. The heavy child mortality is blamed on vampires, who are always women and who fly at night and suck the blood of babies. These dangerous females cannot harm a child who has not been "surrendered" by his mother, hence the ruses to which the vampires resort in order to obtain the consent of their victim's mothers.

A vodou priest determines by divination or by calling spirits the true cause of diseases which he suspects to be supernatural. As soon as he has made his diagnosis, he undertakes a costly and lengthy treatment which combines offerings, magical practices and a few empirical recipes.

The most dreaded of all diseases are those which are caused by witch-doctors who set the spirits of the dead on their victims. During the treatment, the patient is treated as though he were a corpse. Chickens are put into close contact with him and then sent away (scapegoat) or buried alive. Several practices—rubbing with burning alcohol or igniting gunpowder—are aimed at scaring the ghosts.

Children's diseases are attributed to the evil-eye or to praises of the infant on the part of persons who swallow their saliva. Complicated treatments are necessary in such cases.

Empirical medicine contains many elements which represent western medical knowledge of the XVIIth and XVIIIth centuries. Blood-letting, leeching and other archaic procedures are still very popular. Ailments are often attributed to the "wind" which collects in the body, to the corruption of the blood or to colds which result from eating foods that are "hot" or "cold" in relation to bodily temperature.

Though herb-doctors admit to having acquired their knowledge from some relative or other, they usually claim that they receive in dreams a revelation of the proper treatment in each case. Those who rely on their experience insist that their cures can succeed only if accompanied by prayers and invocations. A religious and magical strain is foremost even in treatments based on massages, infusions and "baths", that is, ablutions with water in which leaves and roots have been left to macerate.

In the case of some endemic diseases, such as yaws and malaria, the peasants prefer to consult real doctors. There is a certain amount of unwitting collaboration between vodou priests, herb-doctors and city doctors, and a single patient may be treated simultaneously by the three of them.

#### *Zusammenfassung.*

Die volkstümliche Medizin spielt in Haiti eine große und wenig bekannte Rolle. Sie bewegt sich auf der Grenze von Religion, Magie und empirischer Wissenschaft. Der Bauer von Haiti neigt dazu, in den meisten Krankheiten, die ihn befallen, eine übernatürliche Ursache zu sehen, vor allem wenn sie plötzlich und heftig auftreten. Seitdem die Beziehungen mit der Zivilisation der Städte zugenommen hat, werden die «übernatürlichen Krankheiten» seltener; man hält sie eher für «von Gott gesandt» oder man sieht natürliche Ursachen. Es ist jedoch nicht immer leicht, den Unterschied zwischen den beiden Arten von Krankheiten festzustellen, und einige, die man als «natürlich» ansehen könnte, scheinen doch oft von Geistern oder von Gott selbst als Strafe auferlegt.

Die Ursache von übernatürlichen Krankheiten ist bisweilen unfrohes Verhalten, oder sie werden demjenigen als Strafe zugemessen, der seine Pflichten gegenüber den Geistern oder den verstorbenen Vorfahren vernachlässigt hat. Die große Kindersterblichkeit wird den Vampiren zugeschrieben. Vampire sind immer Frauen; sie fliegen in der Nacht umher und saugen den kleinen Kindern das Blut aus. Diese gefährlichen Wesen können aber nur den Kindern etwas antun, deren Mütter sie «in ihre Macht gegeben haben». Darum wenden die Vampire viel List auf, um die Mütter ihrer Opfer willfährig zu machen.

Ein Vodou-Priester stellt durch Intuition oder durch Anruf der Geister die wirkliche Ursache derjenigen Krankheiten fest, die er für «übernatürlich» hält. Wenn er die Diagnose gestellt hat, beginnt er eine kostspielige und lange Behandlung, die aus Opfern, magischen Verrichtungen und primitiver Medizin besteht.

Am gefürchtetsten sind die Erkrankungen, die Zauberärzte hervorrufen, indem sie die Geister der Verstorbenen auf ihre Opfer hetzen. Während der Behandlung wird mit dem Patienten umgegangen, als ob er schon ein Leichnam

wäre. Hühner werden auf ihn gesetzt und picken gleichsam die Krankheit aus ihm heraus. Dann werden sie als Sündenböcke ausgesetzt oder lebendig begraben. Es gibt auch einige Behandlungen, die die Geister erschrecken sollen: Einreiben mit brennendem Alkohol, Anzünden von Schießpulver unmittelbar bei dem Patienten.

Kinderkrankheiten werden dem bösen Blick zugeschrieben. Wenn jemand, der seinen Speichel verschluckt, ein Kind rührt, so kann es krank werden. Es sind dann komplizierte Behandlungen nötig.

Die empirische Medizin hat der westlichen medizinischen Wissenschaft des 17. und 18. Jahrhunderts viel entnommen. Aderlässe, das Ansetzen von Blutegeln und andere veraltete Prozeduren sind noch sehr gebräuchlich. Man meint auch oft, Krankheiten entstünden durch den «Wind», der sich im Körper ansammelt. Andere Ursachen sind: verdorbenes Blut oder Erkältungen als Folge des Genusses von — im Vergleich zur Körpertemperatur — «heißer» oder «kalter» Speise.

Die Kräuterdoktoren geben zwar zu, sie hätten ihre Kenntnisse von Verwandten oder Bekannten übernommen. Dennoch behaupten sie gewöhnlich, in Träumen die Eingebung der besonderen Behandlung eines jeden Falles zu empfangen. Diejenigen, welche sich auf überlieferte Erfahrung stützen, versprechen sich von ihren Kuren trotzdem nur dann Erfolg, wenn Gebete und Beschwörungen sie begleiten. Sogar die Behandlung mit Massage, Infusionen und «Bädern» ist religiös und magisch unterbaut. Unter Bädern versteht man Abwaschungen mit Wasser, dem Blätter und Wurzeln zugefügt wurden.

Bei endemischen Krankheiten, wie Frambösie und Malaria, zieht es der Bauer vor, einen wirklichen Arzt zu konsultieren. Oft besteht eine unwissentliche Zusammenarbeit zwischen Vodou-Priester, Kräuterdoktor und Stadtarzt, und es behandeln möglicherweise alle drei gleichzeitig denselben Patienten.

---